



INAUGURATION DE LA TRÉMIE  
DE OUED AISSI À TIZI-OUZOU  
**FIN DE CALVAIRE  
POUR LES  
AUTOMOBILISTES ?**

P. 3

LA CNPA APPELLE À L'AIDE

**LE SOS DES  
PÊCHEURS**

P. 5

ISSN : 1112-7449

**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1922 | 10 juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LA FACTURE A BAISSÉ DE 25% DURANT  
LES 5 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

**L'ALGÉRIE A  
IMPORTÉ MOINS  
DE MÉDICAMENTS**

P. 7

PROGRAMMES TV SPÉCIAL RAMADHAN

# LA GUERRE CATHODIQUE



*Ce mois sacré de ramadhan  
qui sera entamé aujourd'hui  
connaîtra certainement une  
grande bataille entre les  
différentes chaînes de  
télévision. Une guerre  
cathodique, dont l'enjeu  
tournera principalement  
autour de l'audimat.*

P. 5

RAMADHAN 2013

**L'UGTA AU  
SECOURS DES  
SMICARDS**

*L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) tient à être présente durant tout le mois du ramadhan dans la vie quotidienne des Algériens en s'invitant à améliorer concrètement leur table du four. Abdelmadjid Sidi Saïd a donc inauguré hier dans la matinée le marché national de la solidarité nationale en compagnie d'une pléiade de 5 ministres, (ceux de la Solidarité, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Postes et Télécommunications.*



Photo K.R. Negab

P. 3

LA SÛRETÉ D'ALGER SE  
MOBILISE POUR LE RAMADHAN  
**6.000  
POLICIERS  
POUR  
SÉCURISER LA  
CAPITALE**

P. 3

LE MARCHÉ DES VIANDES  
ROUGES DÉPEND  
DE L'IMPORTATION

**UNE FILIÈRE  
RICHE MAIS  
FRAGILISÉE**

P. 4



ALORS QUE LE PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE TENTE DE CALMER LES ESPRITS

**L'ONU CONDAMNE LES  
VIOLENCES EN EGYPTÉ**

P. 6





6.614

familles démunies ont bénéficié de la zakat dans la capitale, selon Labed Lakhdar, membre de la commission d'accompagnement et de suivi du fonds de la zakat de la wilaya d'Alger.

11

retenues collinaires d'une capacité de six millions de mètres cubes ont été réalisées en 2013 dans la wilaya de Batna.

133.000

cartes "Chiffa" ont été remises aux assurés sociaux de la wilaya d'Aïn-Defla depuis l'année 2009.

## 15.000 nouveaux diplômés de l'Université d'Alger I

Le recteur de l'Université d'Alger I, Tahar Hadjar, a affirmé, dimanche à Alger, que le nombre des diplômés des facultés relevant de l'université a dépassé les 15.000 lors de l'année universitaire 2012-2013. La promotion des diplômés de l'université d'Alger I qui englobe les facultés de droit, de médecine et des sciences islamiques, compte 15.309 étudiants, a indiqué M. Hadjar en marge de la cérémonie de distinction des nouveaux diplômés.

Le nombre des diplômés pour cette année universitaire compte 8.913 licenciés, 350 diplômés en master et 119 en magister et 270 titulaires de doctorat. Concernant les diplômés des différentes spécialités de médecine, ils s'élèvent cette année à 5.413, alors que 2.900 sont titulaires d'un Certificat d'aptitude professionnelle d'avocat (CAPA). Le nombre des diplômés étrangers ayant suivi leurs études au niveau des facultés de l'Université d'Alger I est de 183 étudiants représentant 23 pays. Quant à l'opération d'inscriptions des nouveaux bacheliers lancée ce dimanche à travers les centres universitaires, M.



Hadjar a affirmé que la moyenne exigée pour accéder à la faculté de médecine reste inchangée.

## Les gendarmes de M'sila aident une femme à accoucher sur la... voie rapide



Le 6 juillet passé à 19h55, le centre des opérations du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de M'sila a reçu l'appel d'un citoyen sur le numéro vert, le «10 55», les suppliant d'intervenir pour sauver sa femme qui était sur le point d'accoucher. En effet, l'automobiliste, transportant sa mère et sa

femme, a été pris de panique, voyant sa femme en train d'accoucher. Au départ, le "malheureux" époux avait accompagné sa femme à l'établissement sanitaire d'Ouled Slimane à M'sila, mais arrivés sur place, le médecin de garde refusera de la prendre en charge, prétextant une surcharge de travail et les orientera vers l'établissement sanitaire de Bensrou. Toutefois, le mari a préféré aller vers l'hôpital de Tolga, à M'sila, car le chemin était plus court, surtout que sa femme ne pouvait plus tenir longtemps. En cours de route, la situation se compliqua pour sa femme, car elle était en train d'accoucher. Affolé par la situation, le citoyen en question a eu la présence d'esprit d'utiliser son téléphone mobile et de composer le numéro vert de la Gendarmerie nationale pour demander de l'aide. En recevant l'appel, le Centre des opérations de la Gendarmerie de M'sila a vite réagi, envoyant une patrouille mobile des gendarmes pour intervenir sur les lieux. Une fois la parturiente délivrée, elle fut transportée, elle et son bébé, par les sapeurs-pompiers vers l'hôpital de Bensrou sous la protection des gendarmes.

## Un centre de presse dans les anciens locaux de La Dépêche de Constantine

Les anciens locaux du quotidien colonial La Dépêche de Constantine, situés rue Larbi Ben M'hidi, seront réhabilités et aménagés pour abriter un centre de presse durant la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Une première enveloppe de deux millions de dinars a été réservée pour l'étude technique et la réhabilitation des lieux, ont indiqué les mêmes sources, précisant qu'une deuxième tranche sera mise en place pour l'équipement des locaux devant être opérationnels en 2015. Les locaux en question, occupés par La Dépêche de Constantine depuis 1908, ont également accueilli, après l'indépendance, le quotidien An-Nasr qui a ensuite déménagé pour s'installer à la zone industrielle Palma. Une partie de ces locaux a également abrité, jusqu'à mars 2009, l'excordination régionale de l'APS.



## Abdelhakim Bettache :

"Une fois de plus, la commune d'Alger-Centre tient à exprimer sa solidarité avec le peuple sahraoui et son combat pour la dignité. Les dons ont été collectés par le mouvement associatif de la commune d'Alger-Centre. La Semaine culturelle algéro-sahraoui vise à renforcer les liens de solidarité et d'amitié existant entre les populations d'Alger-Centre et d'El-Ayoun. A travers nos deux localités (El-Ayoun et Alger-Centre), ce sont les peuples sahraoui et algérien qui expriment leur forte volonté commune de renforcer leurs relations déjà excellentes. C'est aussi une occasion pour le peuple algérien d'exprimer sa solidarité indéfectible à l'égard de son frère, le peuple sahraoui. Et à ce dernier de faire part de sa gratitude envers son frère, le peuple algérien."

## Cinq Indonésiens coincés plusieurs jours dans un arbre par des tigres

Cinq Indonésiens étaient coincés dimanche 7 juillet dans un arbre depuis trois jours, et risquaient d'y rester encore un bon moment, par des tigres qui ont tué un de leurs compagnons, après qu'ils eurent par erreur tué un bébé tigre, a annoncé la police.

Dimanche, quatre tigres tournaient toujours autour de l'arbre où s'étaient réfugiés les cinq hommes, et les secours pourraient mettre encore deux ou trois jours à les délivrer, a précisé la police.

Les confrontations entre l'homme et les animaux sauvages sont de plus en plus nombreuses en Indonésie, à mesure que la déforestation réduit l'habitat de ces derniers, mais ce sont généralement les animaux qui sont les victimes en cas de combats.

Les hommes étaient entrés dans une partie reculée du Parc national du Mont Leuser, dans le nord de l'île de Sumatra, mardi pour chercher du bois à encens très rare, a précisé, à l'AFP, le chef de la police locale, Dicky Sondani.

"Ce bois vaut très cher (...), mais ils prennent des risques, car ils doivent aller dans les parties les plus reculées du parc, où il y a beaucoup d'éléphants et de tigres", a-t-il expliqué.

Les hommes ont mis en place des pièges pour attraper des cerfs ou des antilopes pour se nourrir, mais c'est un bébé tigre qui est tombé dans un des pièges et a été tué, a-t-il raconté.

Les tigres adultes ont alors attaqué les hommes, et tué l'un d'eux, âgé de 28 ans. Les autres se sont réfugiés dans un arbre. "Il y a toujours quatre tigres autour de l'arbre", a-t-il ajouté.

Une trentaine de personnes, dont des policiers et des soldats, sont partis samedi pour aller secourir les hommes, après que des villageois qui les avaient vus eurent signalé le cas. Mais ils mettront deux ou trois jours à les atteindre, a précisé Dicky Sondani.

"Si les tigres sont toujours là, il faudra les abattre ou les endormir pour délivrer les hommes", a-t-il expliqué.

L'écosystème de Leuser abrite quelque 5.800 des 6.600 derniers ourangs-outans de Sumatra, ainsi que des éléphants et des tigres, mais est menacé par l'exploitation forestière et la déforestation pour les plantations d'huile de palme.

Le tigre de Sumatra est le plus petit de la planète. Il n'en reste que 400 à 500 à l'état sauvage.

## Un surfeur assommé par la queue d'une baleine en Australie

Un surfeur australien a été assommé par la queue d'une baleine qui s'ébattait au large de la célèbre plage de Bondi à Sydney, a-t-on appris dimanche auprès des services de secours. Plusieurs cétacés se trouvaient dans les parages lorsque l'un d'eux a abattu sa queue sur le surfeur ou sa planche, l'estourbissant. "Il a brièvement perdu conscience", a précisé à l'AFP un porte-parole des secours, ajoutant que l'homme avait été d'abord pris en charge par d'autres surfeurs. Il a été transporté à l'hôpital en se plaignant de douleurs au côté droit, mais son état est satisfaisant. Un témoin interrogé par la télévision ABC a estimé que la baleine faisait "la taille d'un bus". "Elle faisait 40 pieds (12 mètres) de long, elle était énorme", a raconté Lachlan Harris. Les baleines s'amusaient autour d'un groupe de surfeurs. "Et tout à coup, une planche de surf a volé dans les airs. C'était incroyable", a-t-il dit.





RAMADHAN 2013

# L'UGTA lance son show commercial

*L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) tient à être présente durant tout le mois du ramadhan dans la vie quotidienne des Algériens en s'invitant à améliorer concrètement leur table du ftour. Abdelmadjid Sidi Saïd a donc inauguré hier dans la matinée le marché national de la solidarité nationale en compagnie d'une pléiade de 5 ministres, (ceux de la Solidarité, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Postes et Télécommunications.*

PAR LARBI GRAÏNE

Ce marché érigé à l'intérieur de l'enceinte du siège national de l'UGTA à Alger, est ouvert à toutes les entreprises privées et publiques qui désirent marquer sa solidarité avec les citoyens a déclaré le premier responsable de l'UGTA. « Nous offrons gratuitement de l'espace, de l'électricité, de l'eau et de la convivialité, les entreprises viennent juste vendre » a expliqué Sidi Saïd. Et de préciser « il n'y a pas de budget, les commerçants viennent vendre ». Nombre d'entreprises connues participent à cette manifestation comme les Industries manufacturières publiques, une entreprise spécialisée dans les habits et les produits de maroquinerie, notons qu'elle était la première entreprise dont le stand a été visitée, un signal de la part de l'UGTA pour dire son attachement à la sauvegarde de la production nationale. Citons aussi



Une initiative salubre face à la flambée généralisée des prix.

pêle mêle, Algérie-Poste qui présente sa carte de paiement électronique, Bellat, Eriad, Sudaca, l'entreprise de téléphonie mobile, Nedjma, la Société avicole de Chéraga, les Entrepôts frigorifiques de la Méditerranée, Ngaous, etc. Les citoyens venus nombreux estiment les prix, qui y sont affichés, abordables. La partie avant de la viande bovine est cédée à 850 DA le kg, la partie arrière à 950 DA le kg. Le plateau d'œufs, quant à lui, est vendu 280 DA, une douzaine 120 DA. L'opération, qui est le fruit d'une coopération entre la centrale syndicale et le département de Benbada, réédite une initiative de l'année dernière mais en plus grand, car cette année 20 wilayas ont emboité le pas à Alger. « L'année dernière on a eu 3 millions de citoyens et de travailleurs qui ont fait le déplacement de la Maison du peuple. Cette

année on a pris un élan supérieur par rapport à la première expérience, car nous avons pressé le gouvernement lors de la dernière tripartite, afin d'impliquer le gouvernement et l'ensemble des opérateurs » affirme Sidi Saïd. Et d'ajouter « vous connaissez la problématique des prix pendant cette période, les prix passent du simple au quadruple, des fois du simple au quintuple ou au sextuple, c'est de l'agression à l'endroit du pouvoir d'achat des salariés et de leur famille, il fallait réfléchir sur des actes concrets, d'où l'idée de créer ce qu'on appelle un marché de proximité de

solidarité, l'idée générale c'est de mettre le produit national à la portée du citoyen pendant la période de ramadhan ». « 30 camions itinérants transportant de la viande et du poulet » ont été mobilisés pour cette opération. Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a assuré pour sa part que le marché cette année connaît la « stabilité des prix et la disponibilité des produits ». « J'étais hier à Annaba, j'ai constaté que la pomme de terre, par exemple se vendait au détail 25 DA, les tomates, 30 DA ». « On est dans une période caractérisée par une très bonne offre des différents produits » a-t-il ajouté. « A travers ce marché nous voulons a-t-il soutenu, délivrer un message à l'endroit du reste des commerçants, ce message consiste à dire que ce mois est un mois de la miséricorde, et que la hausse des prix n'est pas une solution, il faut que les commerçants sachent qu'ils peuvent réaliser de bonnes opérations commerciales sans porter préjudice aux citoyens ». Benbada a annoncé du reste la prochaine ouverture de 800 structures (marchés couverts). Selon lui, une fois que ces projets seront réceptionnés, cette opération va devenir permanente, étalée sur toute l'année et non pas seulement sur le mois du ramadhan. Notons que Souad Bendjaballah, ministre de la Solidarité, a fait état du maintien des opérations de solidarité au profit des démunis. Elle a annoncé l'attribution de dons sous formes de chèques ou de denrées alimentaires au profit des couches défavorisées. Les détails de cette opération seront communiqués ultérieurement a-t-elle affirmé.

L. G.

## SOUS LA PLUME

### L'UGTA au secours des smicards

PAR SORAYA HAKIM

L'UGTA et le ministère du Commerce se mettent au diapason pour envoyer une bouffée d'oxygène à ceux qui ne gagnent pas lourd et qui se triturent l'esprit chaque jour du mois de ramadhan pour faire bouillir la «qadra» à moindre coût. Et ce n'est certainement pas les bouchers qui feront du sentiment à l'endroit de

chapiteaux plombés par un soleil bien chaud à l'heure du zénith. Cependant, les familles qui tirent le diable par la queue n'auront d'autre choix que de se pointer aux aurores et jouer du coude pour ramener un couffin qui n'amputera pas trop leur porte-monnaie et c'est en fait le but recherché de Mustapha Benbada. Le patron de l'UGTA,

Abdelmadjid Sidi-Saïd, se place, lui, dans une autre logique quand bien même il se situe dans une action de solidarité, c'est surtout l'encouragement de la production nationale qui est son cheval de bataille et pour la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs, tout en ne négligeant pas l'opération de charme qu'il capitalise à son actif pour remonter dans les

*Sidi-Saïd, quand bien même se situant dans une action de solidarité, c'est surtout l'encouragement de la production nationale qui est son cheval de bataille, de même que la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs...*

sondages de cote de popularité, lui, si souvent décrié par des milliers de travailleurs qui critiquent son action syndicale. Cette opération de vente de biens de consommation qui se déroule au siège de l'UGTA reste une action salutaire et une aubaine pour les smicards.

S.H.

## LA SÛRETÉ D'ALGER SE MOBILISE POUR LE RAMADHAN

### 6.000 policiers pour sécuriser la capitale

PAR LOTFI ITOU

Sécuriser les lieux les plus visités par les Algérois durant le mois sacré est une mission des plus délicates quelle soit pour les policiers où pour cette occasion, la sûreté de wilaya d'Alger (SWA) vient de mobiliser 6.000 de ses éléments afin de mieux cerner les réseaux de trafic et bien entendu sécuriser les citoyens d'Alger, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la SWA.

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, la SWA a décidé de mettre le paquet en déployant quelques 6.000 hommes pour sécuriser les citoyens et ce, dans le cadre d'un plan sécuritaire adapté aux spécificités du Ramadhan. Dans ce communiqué il est rapporté que d'importants dispositifs spécifiquement adaptés (de jour comme de nuit) ont été déployés dans la capitale qui connaît une affluence particulièrement importante durant les trente jours du mois sacré. Veiller à la tranquillité publique, et dont l'activité se traduit notamment par des interventions pour rixes sur la voie publique, pour vols à la sauvette, à la tire et à la roulotte, et par effraction, et pour toute forme d'incivilité durant ce mois sacré, fait partie des missions qui sont confiées aux policiers. En plus de cette forte présence des policiers, la SWA a déjà mobilisé ses unités d'intervention en cas de mauvaises surprises. On parle ici des brigades de recherches et d'interventions connues sous le nom de BRI. Ces dernières interviennent dans des missions délicates, notamment lorsqu'il s'agit des affaires liées

au trafic de drogue. Il y aussi les brigades de la Police judiciaire qui elles aussi sont mobilisées pour le Ramadhan, notamment dans les cas des agressions à l'arme blanche contre les citoyens. La SWA veut passer à la vitesse supérieure durant le mois sacré afin d'instaurer un climat de sécurité durant cette période. A l'instar des années précédentes, toutes les mesures qui s'imposent, seront prises, en matière, de préservation des biens et des personnes, devant se concrétiser par la sécurisation des marchés et places publiques, des gares routières et ferroviaires, des manifestations culturelles et sportives, ainsi que par la sécurisation des centres de divertissements et loisirs, qui connaîtront un afflux important. D'autre part, de veiller à la régulation de la circulation pour une plus grande fluidité, et ce, par rapport au trafic important de véhicules, générant des embouteillages, et lutter contre les facteurs accidentogènes, au regard des risques encourus au moment de la rupture du jeûne, consécutifs à l'empressement de certains chauffards. Consécutivement au Plan Azur précédemment établi pour la saison estivale, ces dispositifs sécuritaires sont étoffés par l'apport supplémentaire en effectif (6.000 policiers), dont la mission s'étendra durant toute la période estivale, compte tenu de la diversité des sites touristiques et plages implantés dans le territoire de compétence de la SWA, et ainsi insuffler une dynamique aux missions sécuritaires générées par une forte affluence nocturne.

L. I.



PROGRAMMES TV SPÉCIAL RAMADHAN

# La guerre cathodique

*Ce mois sacré de ramadhan qui sera entamé aujourd'hui connaîtra certainement une grande bataille entre les différentes chaînes de télévision.*

PAR KAMAL HAMED

Une guerre cathodique, dont l'enjeu tournera principalement autour de l'audimat. Quelle chaîne aura la plus grande part de l'audimat ? Quelle chaîne va capter l'intérêt des téléspectateurs algériens durant, notamment, les heures de grande écoute ? C'est la tranche horaire qui suivra la rupture du jeûne qui est généralement considérée comme la plus importante car la plus grande majorité de Algériens ont alors les yeux rivés sur la télévision. Cette tranche horaire, où les sketches "chorba" auront la vedette, prendra fin avec l'appel à la prière d'el-Icha où les Algériens se dirigent en masse vers les mosquées pour accomplir cette prière ainsi que les Tarawih. Toutes les chaînes algériennes ont, de fait donc, concocté des programmes spéciaux dans l'espoir d'avoir une part importante de l'audimat. L'Entreprise nationale de télévision, l'ENTV, aura fort à faire avec la concurrence de ces nouvelles chaînes de télévision, comme *Echourouk TV*, *Enahar TV*



la pluralité des chaînes ne pourra que ravir les Algériens

et *El Djazairia*. Ces trois chaînes de télévision qui ne sont pas de droit algérien ont, pour rappel, obtenu l'agrément officiel pour leurs bureaux en Algérie. Mais d'autres chaînes, même sans avoir d'agrément, sont en activité. C'est le cas de *Hoggar TV*, de *DzairTV*, d'*El Atlas*, de *Numidia TV*, etc. C'est dire que l'ENTV fera face à une rude concurrence, elle qui détenait le monopole il y a juste quelques années auparavant puisqu'elle était seule

sur le marché national. Il faut compter aussi, il faut le dire, avec la concurrence d'autres chaînes de télévision de plus en plus regardées par les téléspectateurs algériens. L'on peut citer le cas de Nesma TV, qui émet à partir de la Tunisie et qui a su capter un nombre appréciable de téléspectateurs algériens depuis son lancement, il y a juste trois années de cela. Selon les responsables de l'ENTV un intérêt particulier sera accordé aux pro-

grammes de la chaîne terrestre et de Canal Algérie qui est destinée, est-il besoin de le rappeler, à la communauté algérienne établie à l'étranger. Tewfik Kheladi, qui a animé, samedi dernier, une conférence de presse où il a dévoilé le contenu du programme spécial Ramadhan, a indiqué que la part du lion reviendra à la production nationale. La production nationale représentera en effet 85% de la grille des programmes, alors que les 15% restants seront consacrés aux programmes arabes. Les téléspectateurs algériens pourront ainsi apprécier les feuilletons *Ya Machi Fellil*, *Doumoû El Kelb*, *Assrar el Madhi* et *Dar El Bahdja* avec Biyouna, la série humoristique de *Si walou* et *Djarti*, la série religieuse *Khayb*, le sitcom *H'kayet N'ssa*, etc. L'année dernière, l'ENTV a réussi à garder une grande part de l'audimat, notamment avec la série *Kahwet Mimoun*. En sera-t-il de même cette année encore avec ce programme varié concocté ? Rien n'est moins sûr puisque les autres chaînes ne comptent pas rester les bras croisés. Ainsi, face à Biyouna qui sera la vedette dans le sitcom de *Dar el Bahja*, Echourouk TV compte sur le comédien Lakhdar Boukhers dans la série *Imarat Lhadj Lakhdar* pour sauvegarder une part d'audience. En plus des sitcoms, la bataille sera aussi rude sur le plan des feuilletons. C'est dire que les téléspectateurs algériens auront l'embaras du choix.

K. H.

LE MARCHÉ DES VIANDES ROUGES DÉPEND DE L'IMPORTATION

## Une filière riche mais fragilisée

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie s'évertue d'avoir quelque 22 millions de têtes d'ovins et près de 3 millions de têtes bovines. Mais ces chiffres cachent mal le renouvellement des races pour l'élevage, les coûts élevés de l'entretien et la facture des importations qui sonnent le tocsin depuis des années.

La filière des viandes rouges est pointée du doigt. Les problèmes en amont et en aval font en sorte de pérenniser un système de gestion dont les retombées sur les consommateurs ne sont que le reflet d'une instabilité du marché et une crise de l'offre qui perdure depuis des années. Pour étayer ces

propos, l'ensemble des intervenants dans ces filières font le constat sur «la désorganisation totale de la filière et une instabilité du marché». Kamel Chadi, le PDG de la SGP Proda qui gère la filière des viandes rouges, reconnaît «l'incapacité des stocks et l'insuffisance de la chaîne de froid». En effet, les besoins de la consommation qui ne cessent d'augmenter font que les prix ne sont pas ajustés en fonction de la demande et selon le type de produit offert. «C'est d'abord une crise de l'offre où l'importation des viandes rouges constitue 20% des budgets alimentaires d'autant que les coûts pour l'importation se greffent à ces budgets», explique Mustapha Mekidèche dans une analyse sur la filière agro-alimentaire. La tension autour de ce marché révèle visiblement un échec de la stratégie dans ce domaine. D'abord, la production faible de nos cheptels n'arrive pas à évoluer en terme de ratio de productivité qui

ne représente selon une enquête du ministère de l'Agriculture que 1% de l'ensemble des productions alimentaires. Le deuxième constat est lié à l'échec de la commercialisation quant il y a recours à l'importation. Les observateurs estiment que le monopole de l'Etat n'a que trop duré sans volonté de libéraliser le marché au profit du privé. S'ensuit donc un déséquilibre frontal du marché avec l'émergence, ces dernières années, de la tendance de l'informel qui brasse un créneau juteux. Cette année, l'Etat a décidé d'importer 35.000 tonnes de viandes rouges, par le biais de Frigomedit, pour parer au ramadhan, mois du pic de la consommation. Une décision pour anticiper la couverture du marché mais du coup qui n'a pas réglé la question des prix. Si de ce côté, la mercuriale s'affole, c'est que les raisons sont multiples. Le ministre du Commerce a assuré en juin dernier que «l'Etat fera tout pour créer

des points de vente pour les viandes rouges importées». 600 points de vente ont été retenus pour la distribution et la vente au détail. On indique que la viande congelée devra être cédée entre 550 DA et 650 DA le kilo durant le mois du jeûne. Les consommateurs qui étaient nombreux l'année dernière à constater la non-disponibilité de cette viande, seront-ils satisfaits de voir les tonnes de viande importées systématiquement disponibles ? C'est ce que promettent les autorités du ministère du Commerce. Une source indique que durant l'année 2013, près de 50.000 tonnes sont importées du Brésil et certains pays d'Europe pour constituer, selon le P-dg de la SGP-Proda «des stocks importants de viande rouge congelée lui permettant de jouer son rôle de régulateur du marché, notamment pendant le mois du jeûne».

F. A.

STABILITÉ DES PRIX

## Le ministre du Commerce rassure

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a affirmé que l'entrée en service des nouveaux marchés de proximité garantira la stabilité des prix des denrées. Ces nouvelles structures de proximité permettront également, selon le ministre, «de mieux organiser l'activité commerciale et d'assurer une meilleure disponibilité des produits alimentaires de base». Les marchés de proximité réalisés dans des délais records au titre d'un programme d'urgence afin d'organiser le commerce et d'éliminer les activités commerciales informelles dépassent ce qui a été réalisé en une décennie», a ajouté Benbada, notant que le «programme stratégique» tracé prévoit également d'autres réalisations de projets structurants. Au cours de l'inauguration de trois marchés de proximité dans les communes

d'El Bouni, de Berrahal et de Aïn Berda, qui totalisent 106 locaux, le ministre a souligné que ces espaces «dessinent les nouveaux contours de pratiques commerciales modernes, régulées par la loi et génératrices de richesses et d'emplois».

Benbada a appelé les jeunes bénéficiaires à contribuer à la gestion et à la protection de ces espaces qui leurs garantissent une activité pérenne et qui sont d'une grande utilité pour les citoyens.

Au marché de gros des fruits et légumes de la commune El Bouni, le ministre a insisté sur la nécessaire réhabilitation de la chaîne de distribution et sur le respect des conditions réglementaires définissant l'activité des marchés de gros. Il a invité les opérateurs exploitant les 130 carrés de ce marché à respecter les «mesures conjoncturelles» consistant à les déplacer temporairement pour permettre aux entreprises de réalisation

d'exécuter les travaux de réhabilitation des lieux. Benbada s'est également rendu à l'abattoir communal de la cité Seybouse, à Annaba, où 1.000 têtes peuvent être égorgées et dépecées quotidiennement.

Le ministre a appelé, in situ, à poursuivre le programme de modernisation de cette structure et de «veiller, surtout, à réparer ses cinq chambres froides en panne». Le ministre a ensuite inspecté le chantier de réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité à El Bouni, un marché couvert à la cité Oued Dehab, à Annaba, et un marché de proximité à la cité Oued Forcha. Benbada a clôturé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya par une rencontre avec des travailleurs et des cadres de son secteur qu'il a invités à intensifier leurs efforts durant le mois de ramadhan, marqué, cette année, a-t-il noté, par la disponibilité des divers produits alimentaires.

R. E.

### Avec Mobilis durant ramadhan Doublez votre crédit

Mobilis annonce sa première surprise pour le mois de ramadhan destinée à ses clients prépayés, intitulée «**Avec Mobilis vous êtes doublement gagnant**», une offre qui rime avec convivialité et rapprochement pour un contrat permanent avec la famille les proches et les amis, durant tout le mois sacré.

Ainsi, les abonnés prépayés «**MobtaSim**» de Mobilis profiteront d'un bonus de 100% valable en intra réseau (voix et SMS) sur tout rechargement supérieur ou égal à 100 DA via les cartes de recharge ou à travers les rechargements électroniques Arsselli et Racimo.

Les bonus sont valables :  
-un (01) jour pour les rechargements allant de 100 à 499 DA

-sept (07) jours pour les rechargements à partir de 500 DA et plus.

L'offre promotionnelle est valable 21 jours à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois de ramadhan. Les abonnés prépayés utilisant les plans promotionnels doivent basculer vers l'offre initiale afin de bénéficier des avantages de cette promotion.

Saha ramadhankoum



POUR L'EXERCICE DE SA FONCTION

# Le bâtonnier d'Alger défend la liberté de l'avocat

*Le bâtonnier d'Alger, Me Abdelmadjid Sellini, a plaidé, hier, à Alger, pour une "consécration réelle" du libre exercice de la profession d'avocat, estimant que l'actuel statut de l'avocat était "en deçà des attentes" de la défense.*

Invité au forum du quotidien d'expression francophone *Liberté*, Me Sellini a relevé que ce statut avait besoin d'apports en terme de formation et d'accès à la profession d'avocat, une profession qu'il qualifie, avec regret, de *"fourre-tout"*. Il a déploré, aussi, la non-exigence de moyenne ou de concours pour accéder à la fac de droit et, par conséquent, la sortie de promotions de jeunes avocats *"sous-encadrés"* qui, selon lui, *"n'ont pas la capacité de porter réellement la charge de défendre les droits et la liberté de la profession"*. Sans préciser les parties qu'il vise, le bâtonnier a évoqué *"une volonté de rabaisser le niveau de l'avocat et d'affaiblir la profession"*. Il a également rejeté l'idée d'imposer une tutelle à la profession d'avocat, précisant que cette dernière *"ne doit pas dépendre d'une*



tutelle", sans étayer ses propos. Par ailleurs, Me Sellini est revenu longuement sur le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat avec des propos contradictoires par moments, qui rendaient difficile de comprendre clairement son avis sur le projet. Le texte en

question a été adopté récemment par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il sera présenté devant les membres du Conseil de la nation lors de la prochaine session d'automne. Il a pointé du doigt la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés

de l'APN qui est, selon lui, à l'origine d'un *"changement complet"* du rapport préliminaire issu des concertations sur le projet de loi, entre les représentants de la défense et le ministre de la Justice.

Pourtant, Me Sellini avait estimé lundi, en marge de la réunion du ministre de la Justice avec les membres de l'Union nationale des barreaux d'Alger (UNBA), que les amendements apportés à ce projet *"ont fait de ce dernier un texte acceptable"*.

Il a, en outre, déploré le fait que d'autres bâtonniers n'aient pas la même approche que lui sur le projet de loi, ce qui a divisé la corporation des avocats, a-t-il estimé, précisant que les avocats sont *"en apparence divisés"*. **I. A./APS**

## AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

### Le pôle nationaliste propose un report après la présidentielle de 2014

Les partis du pôle nationaliste ont proposé lundi à Alger le report de l'amendement de la Constitution à l'après-présidentielle 2014 en raison du "changement des données politiques sur la scène nationale". Lors d'une conférence de presse animée par les partis du pôle nationaliste à l'hôtel Essafir, le président du Front de la bonne gouvernance, Aïssa Belhadi, a précisé que les partis du pôle nationaliste ont proposé le "report du projet d'amendement de la Constitution à l'après-présidentielle 2014". Le pôle nationaliste est composé du parti Ennour El djazairi (PED), du parti national algérien (PNA), du Front de la bonne gouvernance, du parti national libre (PNL), du mouvement de la Jeunesse démocrate (MJD), du front du militantisme national (FMN), du mouvement national d'espérance (MNE), du parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), du mouvement El-Infatih (ME), du parti du renouveau algérien (PRA) outre des partis en voie de création rapporte l'APS. Dans une déclaration à l'APS en marge de la conférence de presse, M. Belhadi a indiqué que les partis du pôle nationaliste "ont convenu d'accorder la qualité de membre du pôle nationaliste aux partis politiques du courant nationaliste et agréés par le ministère de l'Intérieur, et la qualité de membre observateur aux partis en voie de création." Les formations concernées souhaiteraient faire de l'instance des partis du pôle nationaliste un "espace de concertation sur le mode de gouvernance et la pratique politique en Algérie". Les partis ont estimé nécessaire d'enrichir la réflexion lors des ateliers de travail mis en place lors de la dernière réunion. Pour sa part, le président du mouvement El-Infatih (ME), Amar Bouacha, a indiqué que cinq partis rejoindront prochainement le pôle nationaliste. S'agissant de la participation à l'élection présidentielle de 2014, les formations politiques ont convenu d'attendre un consensus de l'opinion publique nationale autour d'une personnalité nationale. Au cas où aucune personnalité nationale ne se présente, les partis du pôle nationaliste désigneront une personnalité parmi leurs membres, selon les organisateurs de la conférence. Concernant le mode de gouvernance proposé par les partis du pôle nationaliste, les avis sont mitigés. Certains sont en faveur du régime semi-présidentiel et d'autres pour le régime parlementaire. Une troisième catégorie propose la création d'une "assemblée constituante composée de tous les partis" afin de participer à l'amendement de la Constitution. Les partis du pôle nationaliste ont procédé en mars dernier à la mise en place d'une plateforme d'action qui renferme les axes et visions du pôle nationaliste, basée sur la modération avec pour référence la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre. **L. B.**

## CHAMBRE NATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AGRICULTURE

### SOS des pêcheurs en détresse

PAR LOTFI ITOU

Le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'agriculture, Chaïb Akkad, a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Alger, que *« la loi concernant la retraite des pêcheurs devait être appliquée à la lettre, suite aux multiples rounds menés par les représentants de la Chambre nationale de la pêche avec leur tutelle. »* Le directeur de la CNPA a rappelé que la nouvelle loi, parue récemment au Journal officiel, indique que *« trois catégories de pêcheurs ont le droit de bénéficier des indemnités dans le cadre de la retraite. Concernant le marin qualifié, ce dernier aura le droit de toucher une pension de retraite pouvant atteindre deux fois le salaire de base, alors que le capitaine de bord aura le droit à une pension pouvant atteindre six fois le salaire de base »*,

explique-t-il. Dans le même sillage, Chaïb Akkad a indiqué que parmi les points essentiels que les pêcheurs défendent se trouve la limite d'âge pour le départ à la retraite qui est actuellement de 32 ans, les pêcheurs demandent sa révision à 25 ans. *« Il est inimaginable qu'un pêcheur puisse exercer 32 ans pour prendre sa retraite. C'est un métier pénible qui nécessite beaucoup d'efforts et de sacrifices, surtout quand on est appelé à faire face à des conditions difficiles »*, déplore Chaïb Akkad. D'autre part, le représentant de la CNPA a parlé de s difficultés auxquelles les pêcheurs font face dans leur métier. *« Des difficultés*, indique le conférencier, *d'ordre matériel et d'ordre organisationnel qui nuisent au développement du secteur de la pêche. Récemment, les propriétaires des bateaux de pêche ont été destinataires d'une instruction selon laquelle ils*

*devaient impérativement s'équiper d'un radar pour pouvoir avoir des équipements sensibles. Mais pour s'équiper d'un tel appareil il faut tout d'abord avoir l'aval du ministère de la Défense et celui des Postes et des Télécommunications »*, lance-t-il. Enfin, le conférencier a lié la flambée des prix des poissons à la baisse de la production qui, selon lui, en est l'unique cause. *« La vétusté des bateaux, ajoutée aux dettes des pêcheurs sont autant de facteurs ayant causé la montée des prix du poisson, c'est la raison pour laquelle le représentant des pêcheurs algériens a demandé à la tutelle d'accorder des crédits aux pêcheurs pour qu'ils arrivent à faire face aux défis, développer le secteur et, surtout, produire plus de poissons et faire ainsi casser les prix »*. **L. I.**

## TRANSFUSION SANGUINE SÉCURISÉE

### L'ANS se dote d'un laboratoire de contrôle

PAR RACIM NIDAL

L'Agence nationale du sang (ANS) s'est dotée d'un laboratoire d'analyses chargé de contrôler la qualité du sang collecté et de confirmer les résultats positifs, pour *"garantir un sang sécurisé aux patients"*, a indiqué lundi la directrice générale de l'Agence, Soraya Cheraitia. La création de ce laboratoire intervient conformément au décret exécutif de l'année 2009 qui a consacré un nouveau système de gestion des centres de transfusion sanguine afin d'assurer cette matière vitale à travers toutes les wilayas, a précisé Mme Cheraitia, en marge de la visite d'inspection effectuée par le ministre de la

Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière au siège de l'ANS. Le laboratoire national œuvre à *"contrôler la qualité du sang collecté et confirmer les résultats positifs des échantillons, avant de s'en débarrasser afin d'éviter toute erreur de jugement dans le diagnostic et les analyses"* et *"assurer un sang sécurisé aux patients qui ont grand besoin de cette matière vitale"*. Elle a souligné la nécessité pour les citoyens de faire don de leur sang, notamment durant le mois de ramadan lors duquel le taux de dons enregistre une baisse.

En vue de remédier à cette situation, le ministère organise des campagnes de sensibilisation, en coordination avec les direc-

tions des affaires religieuses, outre la mobilisation de centres mobiles pour la collecte du sang près des mosquées afin de se rapprocher des citoyens et de les sensibiliser à l'importance de ce geste de solidarité. Par ailleurs, le ministre de la Santé a lancé un appel à tous les citoyens en vue de faire don de leur sang pour sauver des vies. L'ANS constitue depuis 2009 le seul opérateur dans le domaine du sang.

Elle se charge de l'élaboration et de la proposition d'une politique du sang, *"de sa mise en œuvre et de la prise en charge des besoins nationaux en cette matière"*, outre *"la prise en charge des fichiers nationaux et régionaux des donneurs de sang"*. **R. N.**



ALORS QUE LE PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE TENTE DE CALMER LES ESPRITS

# L'Onu condamne les violences en Egypte

*Le président intérimaire en Egypte, Adly Mansour, a décrété la tenue d'élections législatives avant 2014 pour tenter de calmer les esprits au lendemain d'une journée sanglante lors de laquelle plus de 50 personnes ont été tuées au Caire, des violences condamnées par la communauté internationale.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Annoncées dans la nuit de lundi à hier, les élections législatives doivent se tenir au plus tard début 2014, selon la déclaration constitutionnelle, citée par le journal gouvernemental Al-Ahram. Le décret prévoit également la nomination d'ici moins de 15 jours d'un comité constitutionnel qui aura deux mois pour présenter ses amendements au président intérimaire. Celui-ci devra ensuite les soumettre à un référendum populaire sous un mois. A partir de là, des législatives seront organisées sous deux mois. Une date sera ensuite annoncée pour la tenue d'une élection présidentielle. Mais la priorité à l'heure actuelle c'est la nomination d'un Premier ministre qui fera le consensus ce qui est difficile à atteindre vu la situation actuelle du pays, où les partisans du président destitué Mohamed Morsi maintiennent la mobilisation pour réclamer son



retour. L'annonce des nouvelles autorités égyptiennes a été dénoncée par un haut responsable des Frères musulmans, Essam al-Erian qui a affirmé que cela "ramène le pays à la case départ". Alors que le bras de fer continue entre les pro-Morsi et les nouvelles autorités, la journée du lundi a été marquée par une escalade de la violence notamment au Caire, où 51 personnes ont été tuées et 435 autres blessées dans les tirs devant le siège de la Garde républicaine. Les Frères musulmans ont dénoncé des tirs de l'armée et de la police pendant la prière d'el Fedjr (aube), tandis que l'armée a assuré avoir répliqué à une attaque de "terroristes" contre le bâtiment de la Garde républicaine. L'armée s'est défendue dans un communiqué cité par le journal *al-Ahram* d'avoir attaqué des manifestants, soutenant que des "terroristes armés" avaient attaqué le siège de la Garde républicaine, provoquant la mort d'un officier et laissant six conscrits dans un état critique. Le prési-

dent par intérim Adly Mansour a ordonné l'ouverture d'une enquête -La communauté internationale dénonce les violences - Les violences de lundi ont été condamnées par la communauté internationale qui craint une dégradation de la situation. L'Algérie s'est dite hier "profondément préoccupée par les événements sanglants qui se sont produits lors des dernières manifestations", a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. "Nous exhortons toutes les parties prenantes égyptiennes à faire preuve de la plus grande retenue pour conjurer le spectre de la violence qui met en jeu la stabilité et la sécurité de ce pays frère", a affirmé M. Belani, appelant à "une transition pacifique fondée sur la recherche d'un règlement consensuel et durable à la crise". Condamnant une "tuerie", le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, a demandé qu'"une enquête approfondie soit menée par des instances nationales indépendantes et compétentes et que ceux qui en sont responsables soient traduits en justice", selon son porte-parole Martin Nesirky. Le secrétaire général a invité "tous les Egyptiens (...) à tout faire pour éviter une escalade" et leur demande "d'agir avec le maximum de retenue", tout en soulignant que "les manifestations doivent rester pacifiques et les forces de sécurité doivent respecter

strictement les normes internationales". L'Union européenne (UE) a appelé toutes les parties à "éviter les provocations", et exhorté les nouvelles autorités à "avancer rapidement vers la réconciliation".

Les Etats-Unis, tout en condamnant les appels à la violence, ont de leur côté averti par la voix de la porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki "la stabilité et le fonctionnement démocratique de l'Egypte sont en jeu". "La situation sur le terrain devenait de plus en plus difficile", a-t-elle dit, tout en invitant les Frères musulmans à "s'engager dans le processus" de formation d'un gouvernement stable.

**Washington maintient son aide financière**

L'Egypte bénéficie d'une aide militaire américaine de 1,3 milliard de dollars annuellement ainsi que d'une aide économique de 250 millions de dollars par an. Lundi, l'administration américaine a assuré qu'elle ne suspendrait pas l'aide financière à l'Egypte, estimant qu'il n'était pas dans "le meilleur intérêt" des Etats-Unis de mettre fin immédiatement au soutien financier à ce pays en proie actuellement à de violents troubles politiques. A vrai dire, Washington n'avait pas envisagé de geler cette aide étant donné qu'elle s'est gardée de qualifier la destitution du président Mohamed Morsi par l'armée égyptienne de "coup d'Etat". Un cas qui rendra inapplicable la loi américaine qui stipule que toute aide financière non humanitaire à un pays est coupée en cas de renversement d'un gouvernement par un coup d'Etat.

L. B.

## VIOLENCES EN EGYPT

## La Belgique conseille à ses ressortissants de quitter le pays

La Belgique a conseillé, hier, à ses ressortissants de quitter l'Egypte si leur présence n'y était pas indispensable, en raison des violences qui ont fait plus d'une cinquantaine de morts dans le pays. "Il faut se rendre compte que la situation est de plus en plus explosive" et donc "éviter de prendre des risques inutiles", a déclaré le ministre

belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, sur la chaîne de télévision RTL TVI. "Nous déconseillons les voyages. Nous demandons même plutôt de quitter l'Egypte pour tous ceux qui sont dans les grandes villes et qui n'ont pas de raisons impérieuses de s'y trouver aujourd'hui", a-t-il ajouté.

Son ministère a actualisé ses "conseils

aux visiteurs" sur son site Internet, en indiquant que les voyages vers l'Egypte étaient "déconseillés, sauf ceux vers les régions touristiques de la Mer Rouge et du Golfe d'Aqaba". La journée du lundi a été marquée par une escalade de la violence notamment au Caire, où 51 personnes ont été tuées et 435 autres blessées dans les tirs devant le siège

de la Garde républicaine. Les Frères musulmans ont dénoncé des tirs de l'armée et de la police pendant la prière d'el Fedjr (aube), tandis que l'armée a assuré avoir répliqué à une attaque de "terroristes" contre le bâtiment de la Garde républicaine.

Le président par intérim Adly Mansour a ordonné l'ouverture d'une enquête.

## POUR PLANCHER SUR LA SITUATION DANS CE PAYS

## Le président tunisien propose la tenue d'un sommet africain

La Tunisie a proposé la convocation d'un sommet africain extraordinaire sur la situation en Egypte "pour éviter que la situation dans ce pays ne se dégrade davantage", a annoncé lundi une source officielle tunisienne. La Tunisie "rejette l'immixtion de l'institution militaire dans la sphère poli-

tique" a indiqué le porte-parole officiel de la Présidence de la République, Adnane Mansar au cours d'une conférence de presse sur la situation en Egypte. M. Mansar a fait état d'un entretien du président de la République avec la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma à qui il a proposé la convocation d'un "sommet" africain extraordinaire "pour éviter que la situation en Egypte ne se dégrade davantage" et insisté sur le fait que "la Tunisie compte sur

l'Union africaine pour trouver des prémisses de sortie de crise". Le président tunisien a fait part de sa disposition aux protagonistes égyptiens à entreprendre une mission de bons offices afin d'éviter l'effusion de sang et faire en sorte que l'Egypte ne soit pas livrée à une spirale de violence à grande échelle qui risquerait de la dévaster et de provoquer davantage de victimes, a ajouté M. Mansar. La Présidence tunisienne déplore la position du secrétaire général de la Ligue

des Etats arabes et la trouve partiale en faveur d'une partie au détriment d'une autre, a encore déclaré Mansar, soulignant que "cette position n'engage ni la Tunisie ni la Ligue des Etats arabes car elle n'a fait l'objet d'aucune concertation". Le Président Marzouki avait condamné récemment la destitution du président égyptien Mohamed Morsi et "l'ingérence de l'institution militaire dans le processus politique en Egypte".

### TIRS DEVANT UN BÂTIMENT MILITAIRE AU CAIRE

### Au moins 51 morts et des centaines de blessés

Au moins 51 personnes ont trouvé la mort et 435 autres ont été blessées lundi dans les tirs devant le siège de la Garde républicaine au Caire, où étaient rassemblés des de partisans du président destitué Mohamed Morsi, indique un nouveau bilan fourni par les services d'urgence. Un précédent bilan de ces incidents faisait état d'au moins 42 morts. Les Frères musulmans ont dénoncé des tirs de l'armée et de la police pendant la prière d'el Fedjr (aube), tandis que l'armée a assuré avoir répliqué à une attaque de "terroristes" contre le bâtiment de la Garde républicaine. L'armée a affirmé dans un communiqué cité par le journal *al-Ahram* que des "terroristes armés" avaient attaqué le siège de la Garde républicaine, provoquant la mort d'un officier et laissant six conscrits dans un état critique.

## LES RÉACTIONS INTERNATIONALES SE POURSUIVENT

## La Chine appelle à éviter les violences...

La Chine s'est dite hier "très préoccupée" par l'évolution de la situation en Egypte, appelant toutes les parties "à éviter les violents affrontements et à rétablir l'Etat de droit et l'ordre" dans le pays. "La Chine espère que les parties concernées en Egypte éviteront les violents affrontements et les pertes humaines, et résoudront leurs différends par le

dialogue et la consultation", a déclaré la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, lors d'une conférence de presse. "La Chine est très préoccupée par l'évolution de la situation en Egypte", a-t-elle déploré. La journée du lundi a été marquée par une escalade de la violence notamment au Caire, où 51 personnes ont été tuées et 435

autres blessées dans les tirs devant le siège de la Garde républicaine. Les Frères musulmans ont dénoncé des tirs de l'armée et de la police pendant la prière d'el Fedjr (aube), tandis que l'armée a assuré avoir répliqué à une attaque de "terroristes" contre le bâtiment de la Garde républicaine. Le président par intérim Adly Mansour a ordonné l'ouverture d'une enquête.

## ...et la Russie à des élections transparentes

La Russie a appelé hier à des élections "transparentes, libres et légitimes" en Egypte, affirmant soutenir "tous les efforts" visant à mettre fin aux violences et ensanglantant le pays. "Nous soutenons tous les efforts visant à mettre fin aux violences et confrontations, en vue de stabiliser la situation" en Egypte, a affirmé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, dans une déclaration retransmise par la télévision russe.

Le processus politique "doit permettre de préparer des élections transparentes, libres et légitimes", a-t-il ajouté, disant espérer que le calme revienne rapidement. Les nouvelles autorités égyptiennes ont annoncé les prochaines étapes de la transition politique, rejetées par les Frères musulmans qui enterrent hier les dizaines de manifestants tués la veille lors d'un rassemblement de soutien au président déchu Mohamed Morsi. Le président par

intérim, Adly Mansour, a ordonné l'ouverture d'une enquête à la suite de ces incidents et émis une déclaration constitutionnelle prévoyant l'organisation d'élections législatives d'ici début 2014, afin de relancer la transition politique. Un climat d'extrême tension prévaut depuis le renversement le 3 juillet du premier président démocratiquement élu Mohamed Morsi. Les violences dans le pays ont fait depuis une centaine de morts.

APS



IMPORTATIONS DE MÉDICAMENTS

# Baisse de plus de 25% de la facture les 5 premiers mois 2013

*Les Douanes algériennes ont indiqué que les importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques ont atteint 746,07 millions de dollars (usd) durant les cinq premiers mois de 2013, contre plus de 1 milliard de dollars à la même période en 2012, en baisse de 25,4%.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les quantités de médicaments importées par contre ont connu une augmentation de près de 5,3%, passant de 13.711 tonnes les cinq mois de l'année écoulée à 14.437 tonnes à la même période en 2013, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, rapporte l'APS

Ce recul de la facture des médicaments, après une hausse de plus de 13% en 2012, s'explique notamment par le recul de plus de 36% des produits parapharmaceutiques et de plus de 25,3% des médicaments à usage humain qui représentent l'essentiel des importations globales de médicaments de l'Algérie. Malgré ce recul, la facture des médicaments à usage humain reste toujours la plus importante avec 711,25 millions



USD, contre 952,63 millions usd durant la période de comparaison, en baisse de 25,33% en termes de valeur, selon le Cnis. Les médicaments destinés à l'usage humain ont représenté 95,3% des importations globales de l'Algérie des produits pharmaceutiques. Quant aux quantités importées, elles ont augmenté de 4,7%, passant de 12.983 tonnes durant les cinq premiers mois 2012 à 13.603 tonnes à la même période de

2013.

## Les importations des produits parapharmaceutiques en forte baisse

Les produits parapharmaceutiques ont également contribué au recul de la facture des importations globales, reculant de plus de 36,7%.

En effet, les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 22,12 millions usd, contre 34,95 millions

USD, en baisse de 36,7%, ajoute le centre.

En volume, les importations de ces produits a atteint 508 tonnes contre 483 tonnes, en hausse de 5%, durant la même période de référence, selon les chiffres du centre. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie de l'étranger se sont établis durant les cinq premiers mois 2013 à 12,70 millions usd (325 tonnes) contre 12,45 millions usd (245 tonnes) à la même période en 2012, en légère hausse (2%), ajoute la même source. L'Algérie a interdit l'importation de 120 médicaments produits localement. Cette liste peut être élargie même à d'autres produits, afin d'encourager la production locale et d'inciter les laboratoires à investir davantage dans ce créneau porteur.

Ainsi, l'Algérie ambitionne à produire localement 70% de ses besoins en médicaments avec l'aide des laboratoires étrangers d'ici à la fin 2015.

Le marché national du médicament représente 2,9 milliards de dollars, dont 1,85 milliard dollars d'importation et le reste de production locale, dont 84% revient au secteur privé et 16% au public.

En 2012, la facture des importations algériennes de produits pharmaceutiques avait atteint 2,23 milliards de dollars, en hausse de 13,6% par rapport à l'année précédente.

L. B.

## BOURSES EUROPÉENNES En hausse en attendant une nouvelle tranche d'aide des créanciers de la Grèce

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse lundi, dans le sillage de Wall Street, et alors que la Grèce devrait obtenir le déblocage d'une nouvelle tranche d'aide de ses créanciers internationaux. Les volumes sont, cependant, restés restreints dans l'attente de la publication, mercredi soir, du compte rendu de la réunion monétaire de juin de la Réserve fédérale américaine.

A Paris, le CAC 40 s'est adjugé 69,98 points ou 1,86% à 3.823,83. A Francfort, le Dax, aidé par Siemens, s'est octroyé 2,08% et le FTSE à Londres s'est offert 1,17%, dopé par ses composantes bancaires. La Bourse de Lisbonne, en hausse de 2,25%, a surperformé en réaction à l'épilogue annoncé vendredi de la crise politique au Portugal. Madrid a pris de même 1,90% et Milan 1,71%, tandis que le marché suisse gagnait 1,05%.

L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a gagné 1,35% à 1.179,31 points et l'EuroStoxx 50 2,11% à 2.650,85, effaçant nettement le support de 2.635 points correspondant à sa moyenne mobile sur 200 séances. Au moment de la clôture européenne, le Dow Jones et le S&P-500 gagnaient autour de 0,5% à Wall Street, poursuivant sur leur lancée de vendredi après les bons chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. Les places européennes avaient, pour leur part, mal réagi à la statistique, qui nourrissait les craintes de voir la Réserve fédérale réduire dès septembre ses achats de dette, son principal soutien aux marchés. "Après le choc initial, les marchés semblent, enfin, comprendre que s'il y a moins besoin de soutien monétaire, c'est parce que l'économie américaine est en bien meilleure forme", note Philippe Gijssels, directeur de recherche chez BNP Paribas Fortis Capital Markets.

"Il faudra du temps pour que les investisseurs se fassent à cette nouvelle réalité. Mais le rebond d'aujourd'hui montre que le processus est en cours."

R. E.

## Une version HelpDesk en ligne au profit des entreprises algériennes

PAR AMAR AOUIMER

La nouvelle version HelpDesk est un service en ligne informant les entreprises en voie de développement sur les droits des douanes, les conditions, les régimes préférentiels, les contingents et les statistiques de l'Union européenne les concernant... La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) vient d'annoncer que la Commission européenne a mis en place, sur son site web, la nouvelle version HelpDesk au bénéfice des opérateurs et des exportateurs algériens, tant publics que privés. En fait, la nouvelle version HelpDesk est un service en ligne informant les entreprises en voie de développement sur les droits des douanes, les conditions, les régimes préférentiels, les contingents et les statistiques de l'Union européenne qui les concernent, indique la Caci. Aussi, les responsables de cette institution soulignent

que "la nouvelle version de HelpDesk prévoit de nouvelles rubriques telles que My Export, qui informent les opérateurs sur les tarifs et les régimes commerciaux préférentiels applicables à leurs pays et leurs produits commercialisés, mais également des informations supplémentaires et complémentaires sur le système commercial de l'Union européenne et ses différents régimes préférentiels". Avec le démantèlement tarifaire et la libre circulation des marchandises entre l'Algérie et l'Union européenne devant intervenir avant 2017, dans le cadre de l'accord d'association, les entreprises algériennes devront être compétitives et concurrentielles pour faire face aux produits et marchandises provenant des pays de l'UE, tant la qualité et le respect des normes et standards internationaux seront de mise. De nombreuses entreprises algériennes exportent leurs produits vers les 27 pays de l'Union européenne, notamment celles spé-

cialisées dans le secteur agroalimentaire où les produits agricoles bio sont très appréciés par les consommateurs européens, particulièrement dans les pays à forte communauté émigrée.

La récente visite à Alger du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a permis d'aborder, avec les responsables algériens en charge du commerce extérieur, la question lancinante des échanges commerciaux, mais également la problématique de la libre circulation des personnes, condition sine qua none de l'Algérie incluse dans l'accord d'association. En tout cas, cette nouvelle formule et version HelpDesk de l'Union européenne peut consacrer un nouvel élan pour les entreprises exportatrices algériennes hors hydrocarbures désirant investir et percer sur ce vaste marché euro-méditerranéen de proximité porteur.

A. A.

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE DURANT L'ÉTÉ 2013

### Necib rassure : "Meilleure par rapport à l'été 2012"

PAR RIAD EL HADI

L'alimentation en eau potable durant l'été 2013 "sera meilleure par rapport à l'été dernier" avec un élargissement des plages horaires de la distribution de cette ressource, a rassuré le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. "Les efforts déployés par le ministère pour améliorer la situation, le taux de remplissage des barrages et les projets réalisés en termes d'énergie électrique nous permettent d'espérer de réduire sensiblement le problème de pénurie d'eau potable", a indiqué Necib, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. "Grâce à la forte pluviométrie, le taux de remplissage des bar-

rages a atteint un taux historique de 84% en 2013, ce qui est à l'origine d'une grande disponibilité de la ressource hydrique", a indiqué le ministre, mettant en exergue également les dispositifs d'intervention mis en place pour parer à d'éventuelles perturbations et le renforcement des moyens de citernage afin d'alimenter les régions qui seraient en difficulté. "La conjugaison de tous ces paramètres nous permet de passer l'été 2013 dans de très bonnes conditions", a-t-il affirmé. Necib a procédé à la mise en service du dispositif de renforcement d'alimentation en eau potable du Grand Blida et à l'inauguration de l'ouvrage d'Oued Chiffa. Il s'est également enquis de l'avancement des travaux du projet d'extension de la station d'AEP de

Beni Tamou et du schéma directeur de l'AEP pour la ville nouvelle de Bouinan. Le plan d'urgence, entamé en septembre 2012 dans cette wilaya, a permis de renforcer les capacités d'alimentation en eau potable de 40.000 m3/jour, a souligné le ministre, qualifiant ces réalisations d'"apport considérable, notamment pour les localités ouest de Blida qui ont longtemps souffert du problème de pénurie et de perturbation dans la distribution de cette ressource".

Avec l'achèvement de la deuxième tranche de ce plan d'urgence, prévu pour début 2014, l'ensemble des communes bénéficieront d'une alimentation de 12 heures par jour, a-t-il indiqué.

R. E.



ÉRADICATION DU COMMERCE  
INFORMEL**36 locaux  
commerciaux  
attribués  
à Aïn Sefra**

Trente-six locaux commerciaux ont été attribués mercredi au profit des commerçants au niveau du marché couvert de proximité de la ville d'Aïn Sefra, à 70 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Naâma.

Les bénéficiaires ont considéré cette opération comme une étape "importante" dans le processus de prise en charge de leurs préoccupations, qui permettra de réorganiser l'activité commerciale à travers la disponibilité de nouveaux espaces de commerce appropriés répondant aux normes de la pratique commerciale.

Un deuxième espace commercial de proximité a été mis en exploitation également par le wali de Naâma, Mohamed Hamidou, au niveau de la nouvelle cité située à l'ouest de la commune du chef lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant la 51<sup>e</sup> du double anniversaire de l'Indépendance nationale et la fête de la Jeunesse.

Ce nouveau site commercial qui comprend 35 carrés, est destiné pour l'absorption des vendeurs à la sauvette, ce qui leur permettra de pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions.

Il est prévu également une opération de distribution de 40 locaux commerciaux au niveau du marché de proximité nouvellement réalisé pour un coût de 29 millions de dinars dans le quartier "El Wiaam" de la ville de Mecheria.

Cette opération est inscrite dans le cadre d'éradication du commerce informel, a indiqué le chef du service de l'organisation des activités commerciales à la direction du secteur Taïbi Mohamed. Il a été procédé aussi à l'aménagement de plusieurs espaces couverts au niveau des anciens sièges de la direction des domaines dans les communes de Mecheria et Aïn sefra, en prévision du transfert de près de 90 commerçants et l'éradication du commerce des trottoirs à travers les grands agglomérations de la wilaya, selon la même source.

En outre, le secteur du commerce de la wilaya de Naâma sera consolidé par la réalisation d'un laboratoire de qualité et d'un nouveau siège pour l'inspection régionale de commerce à la daïra de Mekmen Ben Amer, dont le coup d'envoi de son chantier a été donné par les autorités de la wilaya.

APS

## CHLEF, AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

**Mise en service de nouveaux  
équipements**

*195 postes supplémentaires de transformation électrique ont été réalisés et mis en service, depuis le début de l'année, soit 69 % du programme 2013 qui prévoit la réalisation de 283 postes...*

PAR BOUZIANE MEHDI

La distribution de l'énergie électrique sera nettement améliorée cet été dans la wilaya de Chlef, ont assuré mercredi les responsables locaux de la Société de distribution Ouest (SDO). Cette amélioration a été rendue possible, ont-ils expliqué au cours d'une conférence de presse animée à l'hôtel Tazgait de la ville de Chlef, "grâce à la mise en service de nouveaux équipements réalisés dans le cadre du programme 2013".

Au total, "195 postes supplémentaires de transformation électrique ont été réalisés et mis en service, depuis le début de l'année, soit 69 % du programme 2013 qui prévoit la réalisation de 283 postes pour un coût global de plus de deux milliards DA", ont-ils indiqué en assurant que la distribution de l'énergie électrique ira en s'améliorant dans les mois à venir dans la wilaya, rapporte l'APS.

Plusieurs autres opérations visant la satisfaction des besoins du citoyen en énergie sont en cours de réalisation, notamment dans les localités de Sidi Akkacha, Oued Sly, Ouled Farès et Aïn



Merane. "Ces projets, dont une partie est en voie d'achèvement, permettront, une fois opérationnels, de desservir plusieurs localités à la fois, et du coup de réduire la pression sur les équipements initiaux", ont-ils relevé en invitant à plus de compréhension en contribuant aux efforts visant l'économie de cette énergie. Concernant le projet de gestion et de surveillance à distance du réseau électrique (Scada), les responsables locaux des directions Nord et Centre de la SDO de

Chlef ont indiqué que ce dernier est en phase d'essai et sera mis progressivement en service, une fois sa fiabilité vérifiée.

Plusieurs autres questions, se rapportant à la pénétration du gaz de ville, à l'amélioration de la qualité de service, au vol de câbles électriques et au piratage de l'énergie électrique, ont été également abordées lors de cette rencontre.

B. M.

## NAÂMA, PROGRAMME FNPOS

**Distribution de 124 logements**

Une tranche de 124 logements réalisés dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) a été attribuée jeudi aux bénéficiaires. La cérémonie de remise des clefs des appartements réalisés dans les communes de Mecherie (90 unités) et Aïn Sefra (34 unités), s'est déroulée en présence des autorités locales, des représentants de l'UGTA et dans une ambiance de joie tant les bénéficiaires ont longtemps attendu ce toit.

Inscrits dans le cadre des programmes

2003 et 2004, les logements qui ont été distribués dans le cadre des festivités du double anniversaire de l'Indépendance nationale et la fête de la Jeunesse, sont de type F 3, et F 4, selon les explications des responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Un quota de 290 unités du programme de FNPOS dans la wilaya de Naâma, a été à ce jour distribué, dont 190 logements de type participatif (LP) dans la commune de Mecherie, et 50 autres unités du même type dans les communes de Aïn Sefra et

Naâma. Une autre tranche de 110 unités est en cours de construction au niveau des cités "Salam" et "Dhalaa" dans la commune de Aïn Sefra, dont les travaux enregistrent un taux d'avancement avoisinant les 55 %, a indiqué le directeur de l'OPGI de Naâma, Aïchaoui Mohamed Cherif.

Les chantiers d'un autre projet de réalisation de 150 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont démarré récemment dans les communes de Naâma et Mecheria, a-t-il fait savoir.

APS

## ADRAR, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**Attribution d'un projet pour la commune  
de Charouine**

La commune de Charouine (à 170 km au nord d'Adrar) a bénéficié d'un projet d'alimentation en eau potable susceptible de satisfaire les besoins de la population locale, ont indiqué jeudi les responsables de la Direction des ressources en eau (DRE). Les premières expériences d'adduction menées dernièrement à partir du champ de captage d'eau de "Bouguemma", localité située sur le territoire de la commune limitrophe d'Ougrout, ont été fructueuses, a précisé la

même source. L'opération d'écoulement de l'eau, accueillie dans une grande allégresse par la population locale, devra mettre un terme à des souffrances de plusieurs décennies d'attente, a-t-on ajouté de même source.

D'une autorisation financière de 1,3 milliard DA, ce projet qui permettra le raccordement de quelque 19.136 foyers éparpillés à travers les huit vieux ksours de la commune de Charouine devra contribuer à l'amélioration des conditions de

vie de la population, sa fixation au niveau de leurs ksours et la création de nouveaux emplois, a-t-on indiqué. Le projet prévoit la réalisation de quatre forages profonds offrant un débit de 160 litres par seconde (L/S), d'une canalisation d'adduction longue de 85 km, de deux châteaux d'eau de capacités de stockage respectives de 500 m<sup>3</sup> et 1.200 m<sup>3</sup>, en cours de réalisation et d'une station de pompage d'une capacité de 300 m<sup>3</sup>, a-t-on conclu.

APS



RAMADHAN A TIZI-OUZOU

# L'heure est à la solidarité

*Comme chaque année, la solidarité est au rendez-vous dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion du mois sacré de Ramadhan.*

PAR LOUNES BOUGACI

Depuis plus d'une semaine déjà, des banderoles ont fait leur apparition aussi bien dans la ville de Tizi-Ouzou qu'à la Nouvelle-Ville mais aussi dans d'autres localités, à l'instar de Drâa Ben-Khedda. Il s'agit de banderoles annonçant l'ouverture de restaurants de la rahma. Ces derniers prolifèrent ces derniers temps et permettent ainsi aux individus ne pouvant pas dîner chez eux pour une raison ou une autre de le faire sur place et gratuitement. Ce genre d'opérations est rendu possible grâce aux dons de particuliers qui préfèrent garder l'anonymat. Aussi, le Croissant-Rouge algérien (C.-RA), comité de la wilaya de Tizi-Ouzou, saisit cette opportunité afin de mettre le paquet pour venir en aide aux personnes qui sont dans le besoin. De ce fait, plusieurs opérations de solidarité sont prévues dès aujourd'hui. Pour celle inhérente au couffin alimentaire, le président du comité de wilaya du C.-RA, Hakim Aït Hamadouche, souligne : *"Cette opération consiste en la distribution, avec l'aide et la collaboration des Assemblées populaires communales et des bienfaiteurs, de couffins alimentaires aux familles démunies, tout en protégeant la dignité humaine des bénéficiaires. Pour cette année, l'opération profitera à 4.100 familles avec une somme de 2.000 DA chacune. Pour la même période qui s'étalera sur trente jours à partir d'aujourd'hui, le CRA de Tizi-Ouzou prévoit aussi une opération inhérente à Meïdat el-hilal."* Avec l'aide et la collaboration des APC et des bienfaiteurs également, et suivant la disponibilité des sites, treize restaurants Meïdat el-hilal sont programmés pour l'accueil des citoyens à travers quelques communes de la wilaya. Il s'agit de Tizi-Ouzou, Drâa Ben-Khedda, Sidi Naâmane, Tadmaït, Draâ El-Mizan, Ouadhias,



Boghni, Aïn El-Hammam, Akbil, Aït Agwacha, Larbaâ Nath Irathen, Bouzeguène et Fréha. Les repas à servir coûtent 250 DA l'unité. Le nombre de bénéficiaires par jour s'élève à 78.000 citoyens. Le mois de Ramadhan est aussi l'occasion pour organiser les grandes fêtes de circoncisions collectives. Selon Hakim Aït Hamadouche, une trentaine de comités seront au rendez-vous le 27<sup>e</sup> jour du mois sacré (Leïlat el qadr) pour l'organisation des circoncisions collectives au profit des enfants démunis en collaboration avec la Direction de la santé et la Direction de la culture sans oublier, bien sûr, les APC et les bienfaiteurs. Quant aux derniers jours du mois de ramadhan et le jour de l'Aïd el-fitr, ils seront mis à profit pour l'organisation de visites aux malades et aux pensionnaires du centre de solidarités de Boukhalfa. Cette action humanitaire permettra, entre autres, de remettre des cadeaux et des jouets aux enfants abandonnés. *"Toutes les opérations sus-citées sont menées grâce à la participation, la contribution et la collaboration des Assemblées populaires communales, des bienfaiteurs anonymes, de la presse écrite et audiovisuelle et la mobilisation des*

*bénévoles et secouristes du Croissant-Rouge algérien"*, insiste Hakim Aït Hamadouche. Ce dernier souligne aussi que *"malgré l'embargo décrété depuis septembre 2009 par le siège national, privant ainsi des centaines de familles placées dans le besoin, le C.-RA-comité de wilaya de Tizi-Ouzou (suspendu arbitrairement en 2009 et réhabilité par la justice en 2010), continue à se mobiliser et à être à l'écoute des démunis et ce, grâce à sa fidélité et à son attachement à sa vocation initiale, basée essentiellement sur la solidarité, l'aide et l'assistance aux couches défavorisées"*. Notons que les opérations de solidarités du mois de ramadhan s'ajoutent aux autres activités du C.-RA organisées tout au long de l'année comme la formation de secouristes, les journées d'information et de sensibilisation, les stages d'apprentissage à travers les centres communautaires ainsi que l'aide et la collaboration avec les centres psychopédagogiques... Pour le mois de ramadhan de cette année, le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien a mobilisé ses quarante et un comités locaux implantés dans les différentes communes.

L. B.

CHOMAGE DANS LA WILAYA

## Un taux officiel de 11,3%

Le chiffre officiel, dévoilé avant-hier lors d'une session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, inhérent au taux officiel de chômage dans la région, est loin de refléter la réalité. Il s'agit-là d'un constat qui ne souffre d'aucune équivoque. Le chiffre communiqué par la première responsable du secteur de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou est exagérément revu à la baisse. Un tel taux aurait sans doute poussé à plus d'optimisme et la réalité est sans doute plus amère. En effet, il ne faudrait pas toute une enquête pour constater que le taux de chômage dans la wilaya est réellement et de loin plus élevé que celui qui vient d'être rendu public. Le chiffre en question a été communiqué suite à un travail effectué par une *"équipe compétente"*, selon la directrice de l'emploi de Tizi-Ouzou. L'étude en question ne prend pas en considération l'ensemble des citoyens qui sont sans emploi mais seulement ceux ayant déposé des dossiers de manière officielle dans les différents organismes d'absorption du chômage comme l'Agence nationale pour

le soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), les bureaux de main-d'œuvre, la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'Agence nationale de l'emploi (Anem)... Le phénomène du chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou bat son plein et la sonnette d'alarme a été tirée depuis plusieurs années déjà. Le problème touche plus particulièrement les jeunes mais il n'épargne pas non plus des personnes âgées de plus de trente-cinq ans. Une multitude de raisons expliquent cette situation. Il ne s'agit pas seulement de la non-disponibilité de postes de travail mais il y a aussi le fait que les jeunes sont très exigeants en la matière. On nous explique ainsi qu'il y a des métiers où la main-d'œuvre est quasiment introuvable, comme les métiers inhérents à la construction, au bâtiment, la coiffure et la liste est encore longue. Deux paramètres déterminent ce constat. Les jeunes veulent en général un poste de travail qui n'exige pas beaucoup d'efforts et, en même temps, ils veulent une rémunération consistante. Chose qui paraît contradictoire surtout quand on

n'ignore pas que la majorité des postulants à un poste de travail fixe refuse de passer par une période d'essai qui exige une certaine patience et de la persévérance. Ce n'est pas un hasard si le métier le plus convoité par les jeunes reste celui d'agent de sécurité ou de veilleur de nuit. Cette lecture est également confortée par le fait que la majorité des jeunes universitaires ou pas optent pour l'Ansej et la Cnac et évitent sciemment d'être employés comme salariés. Il faut aussi reconnaître que les jeunes redoutent beaucoup de travailler chez des employeurs privés, non pas à cause du salaire qui peut être insuffisant mais beaucoup plus à cause du comportement de certains employeurs privés qui portent parfois atteinte à la dignité des travailleurs. Quant à trouver du travail dans le secteur public, il s'agit d'une mission très difficile comme tout le monde le sait. Une grande partie des jeunes ne rêvent que de traverser la mer, il ne faut pas l'oublier...

L. B.

INAUGURATION DE LA  
TRÉMIE DE OUED AISSI

## Fin de calvaire pour les automobilistes ?

Est-ce la fin du calvaire au quotidien pour les milliers d'automobilistes qui empruntent la Route nationale numéro 12, reliant Tizi Ouzou à Azazga ? Pour l'instant, il est encore prématuré pour se prononcer sur la question même si l'espoir est permis avec l'inauguration officielle de la plus grande trémie existant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit de celle qui a été réalisée en un délai record au niveau du carrefour sis à Sikh Oumeddour, à trois kilomètres de la cité universitaire d'Irehalen et à 7 kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou. La trémie a, en effet, été inaugurée officiellement avant-hier en fin de journée par Abdelkader Bouazghi, premier magistrat de la wilaya, en présence de Hocine Haroun, président de l'Assemblée populaire de wilaya ainsi que d'un nombre important de responsables locaux, dont, notamment, le directeur de wilaya des travaux publics. Une inauguration qui vient constituer une première étape en attendant la fin des travaux d'élargissement de la RN 12 qui battent également leur plein depuis quatre mois. Sans oublier ceux de la réalisation d'une deuxième trémie au niveau du carrefour du Pont de Tamda. La trémie de Oued Aïssi permettra, certes, de désengorger considérablement l'afflux des véhicules mais il n'est pas encore sûr que le calvaire des automobilistes soit définitivement terminé. Le trajet Tizi-Ouzou-Azazga, qui est seulement de 39 kilomètres, s'effectue ces derniers temps en plus de quatre heures à cause des embouteillages monstres qui se forment tout au long de cette route. Ce ne sont pas seulement les automobilistes de la région d'Azazga qui sont touchés par ce problème épineux. On peut aussi citer ceux des communes de Bouzeguène, Yakourène, Azeffoun, Fréha, Mekla, Iiliten, Iloula... Les citoyens des communes de Larbaâ Nath Irathen Tizi-Rached, Irdjen, Aïn El-Hammam et Mekla sont les premiers à bénéficier directement de la mise en œuvre de la trémie de Oued Aïssi depuis avant-hier. Cette dernière, pour rappel, n'est pas dotée uniquement de deux voies mais de quatre voies, ce qui ne sera pas sans favoriser la fluidité de la circulation automobile.

L. B.



DÉRAILLEMENT ET EXPLOSION  
D'UN TRAIN AU QUÉBECSort incertains  
des 40 disparus

L'incertitude demeurait lundi sur le sort d'une quarantaine de personnes, après le déraillement puis l'explosion samedi en pleine ville d'un train transportant du pétrole brut à Lac-Mégantic, au Québec.

Le bilan provisoire est de cinq morts, mais il pourrait approcher les cinquante victimes si les personnes portées disparues n'étaient pas retrouvées. Cette catastrophe constituerait alors l'accident le plus meurtrier qu'ait connu le Canada depuis qu'un avion s'est écrasé au sol en 1956 à Chilliwack, en Colombie britannique, tuant 64 personnes.

.Alors qu'il était stationné en dehors de la ville et que son conducteur n'était pas à bord, le convoi composé de cinq locomotives et de 72 wagons-citernes s'est mis, pour une raison encore inexpiquée, à rouler à grande vitesse vers le centre-ville.

Chaque wagon-citerne transportait 113.000 litres de pétrole brut du Dakota du Nord vers l'est du Canada.

Emporté par sa vitesse, le train a déraillé et au moins quatre wagons ont explosé, provoquant une gigantesque boule de feu au coeur de cette petite ville de 6.000 habitants à 250 kilomètres à l'est de Montréal, en bordure d'un grand lac.

R. I.

ETATS-UNIS, DÉÇU PAR L'ATTITUDE  
DU PRÉSIDENT KERZAIWashington  
évoque le retrait  
de ses troupes

Les Etats-Unis veulent retirer leurs troupes d'Afghanistan, "déchus par l'attitude du président Hamid Karzai", a indiqué lundi soir le New York Times, citant des sources américaines et européennes.

Washington envisagerait le retrait de la totalité de ses troupes en Afghanistan au-delà de 2014, a précisé le quotidien. Le président américain Barack Obama s'est engagé à mettre fin à la présence militaire américaine en Afghanistan d'ici la fin de 2014, et son administration avait négocié avec Kaboul le maintien d'une présence militaire réduite au-delà. Mais le froid entre Obama et Karzai s'est encore aggravé, lorsque les Etats-Unis ont ouvert des négociations de paix avec les Talibans au Qatar. Hamid Karzai s'est opposé à ces négociations et a interrompu les discussions avec les Américains en vu d'un accord de long terme sur la sécurité prévoyant le maintien d'une présence militaire américaine en Afghanistan après 2014, rappelle le Times.

Les deux présidents ont bien tenté de lever la tension le 27 juin en organisant une vidéoconférence, mais l'échange a été un échec, de l'avis des responsables américains et afghans cités par le journal. Karzai a accusé les Etats-Unis de tenter de négocier un accord de paix séparé avec les Talibans et leurs soutiens au Pakistan, ce qui selon le président afghan exposerait son pays à ses ennemis. Aucune décision n'a été prise quant au calendrier de retrait américain ou sur l'importance de la présence militaire que Washington laisserait après son retrait, indique le journal, l'objectif étant toujours de parvenir à un accord de long terme sur la sécurité.

## COMBATS EN SYRIE À HOMS

## Le parti Baas change de direction

*Les combats se sont intensifiés lundi dans la troisième ville de Syrie, Homs, où l'armée cherche à ouvrir une brèche entre des zones tenues par les insurgés afin de relier plus solidement Damas aux bastions du régime sur la côte méditerranéenne.*

En marge de la progression de l'armée sur le terrain, les médias officiels syriens ont annoncé la promotion de nouvelles personnalités au sein des instances dirigeantes du Parti Baas, remaniement qui vise, pour le président Bachar al Assad, à donner une nouvelle image de la formation à la tête de la Syrie depuis les années 60. *"Le Parti Baas doit développer une culture du dialogue (...) et approfondir l'interaction avec les citoyens pour surmonter les effets négatifs de la crise"*, a dit Bachar al Assad.

Les forces du président syrien sont passées à l'offensive il y a une dizaine de jours contre Homs, bombardant les quartiers tenus par la rébellion à l'aide de chars et de mortiers et en lançant des raids aériens.

Lundi, un attentat à la voiture piégée a fait cinq morts et une trentaine de blessés dans un quartier alaouite de Homs.

Les insurgés contrôlent une bonne partie du nord de la Syrie mais sont acculés à la défensive plus au sud depuis que l'armée, épaulée par le Hezbollah libanais, a reconquis en juin Koussair,



petite ville proche de la frontière libanaise dont la chute a redonné au régime l'espoir d'inverser la tendance.

A Istanbul, le nouveau président de la Coalition nationale syrienne (CNS, opposition), Ahmad Djarba, a déclaré à Reuters que le rapport de force n'était pas favorable à la rébellion et a proposé une trêve à Homs pendant la durée du mois du ramadan, qui commence mardi.

Le "Premier ministre" rebelle syrien, Ghassan Hitto, a annoncé lundi dernier dans un communiqué sa démission, sans avoir pu former de gouvernement d'opposition, près de quatre mois après sa nomination lors d'une réunion à Istanbul.

*"J'annonce que je ne continue pas dans ma tâche de Premier ministre chargé de former un gouvernement intérimaire. Je vais continuer à travailler dans l'intérêt de la révolution pour qu'elle mène à bien tous ses objectifs par tous les moyens possibles"*, a-t-il indiqué.

Dans un communiqué, la Coalition nationale de l'opposition syrienne, principale formation de l'opposition, a accepté la démission de Ghassan Hitto et a annoncé qu'elle recevrait «les candidatures pour le poste de Premier ministre dans un délai de dix jours».

R. I./agence

## IRAN, HASSAN ROHANI PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE

## Son investiture aura lieu le 3 août

Le président, un religieux modéré, a été élu dès le premier tour avec 50,68 % des voix le 14 juin. Il prêterait serment devant le Parlement le 4 août. Hassan Rohani, vainqueur de l'élection présidentielle iranienne le 14 juin, sera investi le 3 août lors d'une cérémonie en présence du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a annoncé lundi un responsable parlementaire cité par le site internet

de la télévision d'État. *"Le lendemain, il prêterait serment devant le Parlement"*, a déclaré le vice-président du Parlement, Mohammad Reza Bahonar.

Hassan Rohani aura alors deux semaines pour présenter son gouvernement aux parlementaires, qui disposeront de dix jours pour étudier les dossiers des candidats aux différents portefeuilles. Selon la loi iranienne, chaque ministre

doit obtenir individuellement la confiance du Parlement.

Le président Hassan Rohani, un religieux modéré, a été élu dès le premier tour avec 50,68 % des voix le 14 juin. Sa victoire a mis fin à huit ans de gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad, marqué par la confrontation avec les pays occidentaux sur le programme nucléaire controversé de Téhéran.

## MALGRÉ DES ESPOIRS D'ASILE

## Snowden toujours bloqué à Moscou

Après avoir enfin reçu une offre d'asile politique de pays d'Amérique Latine, l'ex-consultant du renseignement américain Edward Snowden semblait ne pas avoir quitté lundi Moscou où il est bloqué depuis seize jours, sans que l'on puisse en connaître la raison.

Recherché pour espionnage par les Etats-Unis après la révélation d'informations fracassantes sur un programme américain secret de surveillance des communications mondiales, Snowden pourrait désormais se rendre en Bolivie, au

Venezuela ou au Nicaragua, qui se sont dit prêts à l'accueillir.

L'ambassade du Nicaragua à Moscou a confirmé lundi à l'agence russe Ria Novosti avoir reçu une demande d'asile politique de Snowden.

A Moscou, les ambassades de Bolivie et du Venezuela ont déclaré à l'AFP n'avoir "aucune information" sur le sort de Snowden, invisible depuis son arrivée le 23 juin dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo, en provenance de Hong Kong où il s'était rendu après avoir quitté les Etats-Unis.

La Russie, qui n'a pas d'accord d'extradition avec les Etats-Unis, avait indiqué précédemment que Snowden n'avait pas franchi formellement sa frontière, c'est-à-dire le contrôle des passeports, et qu'elle n'avait rien à lui reprocher.

De nombreuses incertitudes planent cependant sur la manière dont Snowden, qui a vu son passeport annulé par Washington, pourrait quitter l'aéroport de Moscou pour se rendre dans un pays d'accueil sans être intercepté par les Américains.

R. I.



RAMADHAN 2013 EN FRANCE

# Les raisons d'une date fixée au 9 juillet

*Le ramadhan a débute officiellement hier en France, une date qui pour la première fois était connue à l'avance. C'est au début mai, que le Conseil français du culte musulman (CFCM), qui représente les musulmans en France, a fixé le jeûne du ramadan du 9 juillet au 8 août.*

## Pourquoi la date du ramadan change-t-elle tous les ans ?

La date du ramadhan change chaque année attendu que le calendrier musulman est un calendrier lunaire et non solaire comme celui que nous utilisons. Comptant en moyenne 355 jours, l'année lunaire est plus courte que l'année solaire. Chaque année, la date du début du jeûne se décale ainsi de dix à onze jours par rapport au calendrier qui nous régit. Pour rappel, selon le calendrier musulman, nous ne sommes pas en 2013 mais en 1434. Le début de l'ère musulmane a démarré en l'an 622, de l'ère chrétienne. Cette année-là, le prophète Mohamed fuit La Mecque où il a échoué dans la prédication de sa nouvelle religion pour gagner Médine. C'est ce qu'on appelle en Islam, l'Hégire. À remarquer que dans le christianisme, la date de Pâques est elle aussi mobile. Et cela pour les mêmes raisons que pour le ramadan car la principale fête chrétienne est fixée en relation avec les lunaisons.

## Comment fixe-t-on traditionnellement la date du début du jeûne de ramadhan ?

Le mot ramadhan désigne non pas le jeûne mais le neuvième mois du calendrier musulman. En français, on a assimilé les deux termes. Le début du jeûne correspond au premier jour du mois de ramadan. Traditionnellement, en Islam, on observe à l'œil nu la montée dans le ciel du crépuscule du premier croissant de lune après la nouvelle lune. Comme il y a toujours une incertitude, on appelle ce moment la « nuit du doute ». Reste que la méthode est assez empirique et aléatoire. Les conditions météorologiques, par exemple, peuvent empêcher de voir à l'œil nu le croissant de lune.

## Comment le Conseil français du culte musulman a-t-il fixé au 9 juillet le début du ramadhan ?

Selon la tradition, celle qui consiste à observer le ciel à l'œil nu, on ne peut pas fixer à l'avance la date du début du ramadan. Pour la première fois cette année, en France, le Conseil français du culte musulman (CFCM) est passé outre, en décidant dès début mai que le jeûne, pratiqué du lever au coucher du soleil, débiterait le 9 juillet. Ce n'est pas, loin de là, une décision arbitraire. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs pays, à travers le monde, comme la Turquie ou l'Égypte, les Etats-Unis ou le Canada, se sont ralliés aux méthodes scientifiques pour pallier l'aspect aléatoire de l'observation à l'œil nu. Pour fixer la date du début du mois de ramadan, le CFCM, comme les instances religieuses de ces autres pays, se réfère désormais aux tables astronomiques. Recourir à cette méthode à un autre avantage, celui de permettre aux populations musulmanes, notamment celles qui vivent dans des pays où l'Islam est minoritaire, de pouvoir s'organiser et poser des jours de congés, pour le début du ramadan et surtout la fin du ramadhan qui constitue, en Islam, l'une des principales fêtes, l'Aïd el-fitr. Les trois principales fédérations musulmanes de France ont approuvé ce



choix. Toutefois des voix discordantes, attachées à la tradition et à l'aspect festif de la « nuit du doute », se sont faites entendre, comme la grande mosquée d'Evry ou l'Union des organisations islamiques du 93, pour déplorer cette évolution.

## Quand l'UMP flirte avec l'extrême droite

Un élu (UMP) du conseil municipal de Nîmes, en critiquant, au nom de la laïcité, une publicité commerciale relative au ramadhan sur son compte Facebook, a déclenché une polémique ainsi que la colère des représentants du culte musulman, a-t-on appris lundi de sources concordantes.

Laurent Burgoa a posté jeudi sur le réseau social une photo d'une publicité de l'enseigne de grande distribution Carrefour pour le ramadhan, avec ce commentaire: "Spécial Ramadam (sic) de Carrefour. Notre République est-elle toujours laïque ? Tout fout le camp !!!"

Une publication qui a déclenché la colère du président de l'Observatoire des actes islamophobes au Conseil français du culte musulman (CFCM), Abdallah Zekri.

"M. Burgoa a permis à certains racistes ou extrémistes de se défouler sur le réseau social. Ce n'est pas la première fois que l'UMP flirte avec l'extrême droite, et plus on approche des élections municipales, plus le parti va encore flirter avec le Front National (FN)", a affirmé M. Zekri à une correspondante de l'AFP.

Avant d'ajouter : "Je préfère dans ce cas-là que le FN remporte les élections municipales à Nîmes, car au moins je sais qui je dois combattre".

"Ce sont les commentaires qui sont agaçants et qui m'incitent, éventuellement, à porter plainte. J'ai donc chargé mon avocate, Me Aoudia, d'étudier si les déclarations de M. Burgoa constituent un acte islamophobe ou une incitation à la haine raciale pour prendre une décision par la suite", a souligné M. Zekri.

Pour sa part, M. Burgoa a expliqué que ce qui l'avait "interpellé dans cette publicité, c'est qu'une enseigne commerciale utilise un moment religieux à des fins commer-

ciales". "Je pense que n'importe quelle religion n'a pas à intervenir dans la société", s'est défendu l'élu nîmois.

L'adjoint au maire en charge de la politique de la ville et aux centres sociaux a assuré qu'il "se battait contre le communautarisme et pour la laïcité".

"Je ne suis pas du Front national. Il y a eu des propos qui ont été tenus par certaines personnes sur le réseau social que je ne partage pas. Mon seul motif a été de dire que la laïcité est un des socles de notre République. Ne mélangeons pas la vie religieuse et la vie de société. Je respecte tout le monde à condition que ces personnes respectent les règles de la République", a poursuivi M. Burgoa, persuadé de ne pas avoir commis un acte raciste.

"Il ne faut pas confondre religion et race", a conclu l'élu.

## Ramadhan en Algérie sur les pas de l'Arabie saoudite

Peu de temps après l'annonce d'un professeur d'astrophysique de l'université King-Fahd à Riyad en Arabie saoudite

indiquant que l'Arabie saoudite devrait débiter le jeûne du mois de ramadhan le 10 juillet, l'association algérienne d'astronomie "Sirius" basée à Constantine indique que le mois de ramadhan en Algérie devrait débiter le 10 juillet, ce qui a été confirmé depuis.

En effet, selon l'association le lundi 8 juillet il aurait été impossible d'observer le croissant à l'œil nu, voire même avec des appareils d'observation astronomiques. L'association précise dans un communiqué : « La nuit du 29 du mois de chaâbane ou nuit du doute étant le lundi 8 juillet 2013, le croissant du mois lunaire correspondant au mois de ramadhan 1434 est impossible à observer sur tout le territoire national tant à l'œil nu qu'avec des instruments optiques, vu que la lune se couchera en même temps que le soleil. »

L'association d'astronomie Sirius ajoute »Il découle de l'impossibilité de l'observation du croissant lunaire que le 1er Ramadan ne pouvait donc être le mardi 9 juillet mais le mercredi 10 juillet si l'on s'en tient à l'observation visuelle du croissant ».







RAMADHAN ET SANTÉ

# Conseils pour jeûner en toute sécurité

*Vu que les habitudes de nutrition changent pendant le mois sacré de ramadhan, nous avons pensé à certains trucs et conseils qui vous aideront à éviter toutes sortes de problèmes durant ce mois sacré.*

**Hydratez-vous :**

Quand il s'agit de jeûne, en particulier dans les mois chauds de l'été, avoir le corps hydraté doit être votre première priorité. Votre choix numéro un pour l'hydratation devrait être l'eau. Essayez de boire au moins 8 verres d'eau entre l'Iftar et le S'hour afin d'assurer une bonne hydratation à votre corps.

**Ajustez vos habitudes :**

Si vous êtes un buveur de café régulier, commencez par diminuer vos consommations au moins 15 jours avant le mois sacré.

**Pendant l'iftar :**

Vous pouvez prendre votre tasse de café ordinaire deux heures après avoir terminé votre repas d'Iftar. De cette façon, votre corps sera capable d'adapter son niveau de sucre sanguin avec un Iftar équilibré. Le café saura également vous aider à rester éveillé au cas où vous vous sentez somnolent après votre repas.

**Tard la nuit :**

Si vous aimez boire du café tard la nuit, essayez plutôt une tasse décaféinée.

**Pendant le s'hour :**

Si vous vous réveillez pour le s'hour juste avant l'appel du muezzin, vous pouvez savourer une tasse de café régulière avec un repas équilibré. Cela vous aidera à rester réveillé tout au long de votre longue journée de jeûne.



**Boire du café cause-t-il de la déshydratation ?**

Non. Lorsque le café est consommé avec modération (3-4 tasses par jour), il peut effectivement avoir un rôle dans l'hydratation de votre corps ! En fait, 1 tasse de café contient environ 150 ml d'eau. La recommandation reste cependant de boire 8 verres d'eau pure par jour.

D'une part, l'iftar remplit généralement plus de 55% des besoins nutritionnels de l'organisme et établit un équilibre entre le niveau de sucre dans le sang et dans le cerveau. D'autre part, le shour prépare le corps pour une longue journée de jeûne.

Il est recommandé de prendre votre iftar en deux phases : commencez par les dattes, puis une soupe et une salade.

Rompez votre jeûne en prenant 1 dattes, un fruit qui équilibre le niveau de sucre dans le sang et contient des minéraux et des fibres bénéfiques. La modération est recommandée, prenez jusqu'à trois dattes.

**Commencez par une soupe !**

Les soupes sont une partie importante de la table de l'iftar. Elles sont tièdes et faciles à digérer et fournissent à l'organisme des fluides et des minéraux. Les salades contiennent des fibres qui constituent une partie essentielle du régime alimentaire pendant le ramadhan. Préparez des salades riches en légumes de différentes couleurs.

**Desserts, avec modération !**

Avec chaque iftar, ne servez de préférence qu'un seul dessert. Vous pouvez prendre des fruits frais ou secs et des noix au lieu de desserts frais pour satisfaire toutes les envies des sucres.

**Réveillez-vous pour le shour !**

Un exemple de shour bien équilibré : Du lait qui contient peu de matière grasse avec des céréales ou un morceau de pain brun avec du fromage faible en gras ou un œuf bouilli. Un fruit (banane, pomme, melon ou dattes), eau et café.

Pendant le jeûne il est recommandé de faire au moins 30 minutes d'activité physique chaque jour. Si vous en avez l'énergie, vous pouvez effectuer une promenade de 30 minutes ou des exercices en salle juste avant l'iftar. Si vous choisissez votre exercice après l'iftar, comptez deux heures après le repas et effectuez un jogging léger ou des exercices de routine.

MIDI LIBRE

N° 1922 | Mercredi 10 juillet 2013

## Le coin du cordon bleu

### Tafarnout : pain traditionnel marocain

**Ingrédients**

2 bols de farine  
1/2 bol de farine  
Levure  
Sel  
Pincée de sucre  
Eau tiède

**Préparation**

Mélanger tous les ingrédients. Former des boules et laisser la pâte fermenter. Étaler la pâte en utilisant un peu d'eau. Mettre la pâte sur les cailloux chauds du four. Cuire jusqu'à ce que la pâte obtienne une couleur dorée.

**N.B :** Si on n'a pas de four traditionnel, on peut utiliser le four de la cuisinière. Il faut placer des cailloux (bien nettoyés) sur un plat de cuisson que l'on placera dans le four, les laisser chauffer jusqu'à ce qu'ils deviennent très chauds avant de mettre à cuire le pain.



## Tartelettes aux fruits

**Ingrédients pour la pâte**

125 g de beurre  
2 œufs  
4 c. à soupe de sucre  
Farine

**Ingrédients pour la crème**

1 demi-litre de lait  
2 œufs  
1 demi-verre de sucre  
1 sachet de vanille  
1 sachet de levure  
3/4 verre de farine

1 c. à café de zeste de citron

Fruits selon préférences : kiwi, fraise banane...

**Préparation**

Mélanger bien le beurre avec les œufs et le sucre. Ajouter la farine progressivement jusqu'à l'obtention d'une pâte souple. Ne pas froter la pâte mais la déchirer puis la couvrir



d'un papier en plastique, la placer au réfrigérateur pendant 30 minutes. Saupoudrer la pâte avec de la farine, puis l'étaler, la placer dans des moules spéciaux à la tarte. Faire cuire dans le four préchauffé pendant 30 minutes jusqu'à l'obtention d'une couleur dorée. Bien mixer tous les ingrédients de la crème dans un mixeur. Verser le mélange dans une casserole placée sur un feu doux. Remuer bien avec une cuillère en bois. Mettre la crème sur les fonds de tartes et décorer avec les fruits choisis.

## Mousse aux fraises

**Ingrédients**

500 g de fraises fraîches  
2 verres et 1/2 de crème chantilly  
1 boîte de gelée de fraise  
1/4 verre d'eau bouillante  
1/4 verre d'eau froide  
1 c. à café de gélatine en poudre  
5 c. à soupe d'eau tiède  
1/2 verre de sucre en vrac

**Préparation**

Écraser les fraises pour obtenir de la purée de fraise. Ajouter 1/2 verre de sucre à la purée de fraises. Faire fondre la gélatine dans de l'eau bouillante. Mélanger la gélatine et la gelée de fraises avec la purée de fraises. Ajouter 1/2 verre de crème chantilly. Mélanger bien, ajouter le reste de la crème chantilly, mélanger avec une barre de métal, verser la mousse dans des verrines longues. Laisser reposer au réfrigérateur jusqu'à ce que le mélange prenne. Décorer avec des fraises. Servir froid.

## Concentré de jus de pêche et de carotte

**Ingrédients**

1 kg de carottes  
1 kg de pêches  
400 g de sucre en vrac  
2 yaourts  
Jus de 2 citrons  
2 verres d'eau

**Préparation**

Peler les pêches, enlever les noyaux et couper en petits dés. Éplucher les carottes. Dans une marmite, mettre la pêche, la carotte et 2 verres d'eau, faire bouillir pendant 5 minutes puis laisser refroidir. Mixer tous les ingrédients, ajouter le jus de citron et le yaourt. Dans un récipient de 5 litres, verser le jus, remplir le reste du récipient avec de l'eau. Servir froid.



## Chorba à la viande d'agneau

**Ingrédients**

800 g de poitrine d'agneau  
Huile d'olive  
1 gros oignon  
4 gousses d'ail  
Coriandre fraîche  
Graines de coriandre  
Sel, poivre

1 c. à soupe de paprika  
Piment  
2 grosses pommes de terre  
1 carotte

1 courgette moyenne  
Concentré de tomates  
1 boîte de pois chiches

**Préparation**

Faire colorer l'oignon coupé en rondelles avec l'ail et l'huile d'olive ainsi que la viande. Poivrer. Dans un mortier, piler une grosse cuillère à soupe de graine de coriandre avec une grosse pincée de gros sel. Lorsque le mélange est bien fin, le mettre dans la casserole. Ajouter le paprika et le piment. Couper en petits dés les pommes de terre, les carottes et la courgette. Ajouter les petites dés à la pré-

paration. Couvrir avec de l'eau chaude et amener à ébullition. Lorsque l'eau bout, ajouter une petite boîte de concentré de tomates. Laisser cuire 40 minutes après la première ébullition puis ajouter les pois chiches. Au bout d'une heure, la soupe est prête. Sortir la viande, retirer les os. Couper la viande en petits dés. Servir et parsemer généreusement de coriandre hachée.



## Salade de poivron rouge au cumin

**Ingrédients**

5 poivrons rouges  
1 à 2 piments rouges  
Huile  
1 à 2 c. à café de cumin en poudre  
1 c. à café de pâte de piment  
2 gousses d'ail hachées  
1 demi piment haché  
1 demi-verre d'huile d'olive  
Persil haché  
Quelques noix pour la décoration  
Des feuilles de salade

**Préparation**

Badigeonner les poivrons rouges. Les griller dans le four ou sur charbon. Mettre dans un sac de plastique pendant 30 min. Épiler les poivrons rouges. Les couper en petits morceaux. Mélanger les morceaux de poivrons avec l'ail, le cumin, la pâte de poivron, les noix hachées et l'huile d'olive. Ajouter du sel. Décorer avec la salade, les noix et le persil haché. Servir comme salade ou de préférence lors d'un barbecue.

## Gigot d'agneau rôti au four

**Ingrédients**

Cuisse d'agneau  
3 c. à soupe de moutarde  
3 gousses d'ail haché  
2 c. à soupe de miel  
1 demi-verre de pain grillé et broyé  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre noir

**Préparation**

Préchauffer le four. Mettre dans un bol la moutarde, ajouter le miel, ail haché, ajouter sel, poivre, mélanger bien le tout avec l'huile. Mettre des incisions dans la cuisse agneau, le badigeonner avec le mélange obtenu. Mettre au four pendant 15 minutes. Saupoudrer avec le pain grillé et broyé, remettre au four pendant 30 minutes, laisser reposer pendant 5 minutes. Servir chaud avec du thé à la menthe et des frites rôties au four.

## Tourte aux pommes de terre et à la viande hachée

**Ingrédients**

8 pommes de terre moyennes et grandes  
2 oignons moyens  
1 verre de chapelure  
1 c. à soupe d'huile végétale  
3 gousses d'ail  
200 g de viande hachée  
Sel, piment  
Cannelle

**Préparation**

Faire bouillir les pommes de terre, les peler et les écraser pour obtenir une purée. Saupoudrer la purée de sel et de piment. Mélanger bien les ingrédients. Couper l'oignon en dés, hacher l'ail, la viande hachée, le sel, le poivre et la cannelle, laisser frire un peu. Mettre une partie de la pâte obtenue dans une plaque de graisse, ajouter au-dessus la viande hachée, couvrir avec le reste de la pâte, saupoudrer de la chapelure et mettre au four pendant 15 minutes.



Le céleri est l'un des légumes que l'on ne peut ignorer dans notre quotidien. Il est riche en calcium, magnésium, potassium, sodium, fer, iode, etc. Aussi, il permet une meilleure digestion et constitue un excellent remède pour les cas de stress et d'obésité. Il peut être également consommé comme jus pour les personnes souffrant d'asthme. De surcroît, le bouillon de céleri est utilisé pour remédier aux problèmes d'inflammation des amygdales et des aphtes. Son

utilisation ne se limite pas à cela puisque le céleri peut-être également utilisé en usage externe pour les gerçures ou les inflammations touchant les articulations. Cette plante originaire d'Asie est très utilisée dans la médecine moderne, elle permet de perdre du poids, de remédier à l'hypertension et au stress et à l'insomnie, et de baisser le taux de sucre dans le sang. Les graines de céleri ne sont pas à négliger, puisqu'ils font baisser le taux d'acidité dans le corps et permettent une

meilleure circulation sanguine dans les muscles et articulations. Pensez également à mélanger le céleri à d'autres herbes en cas d'hypertension ou d'asthme. N'oublions pas le côté culinaire de cette plante très utilisée dans la cuisine dans les quatre coins du monde. Au Maghreb le céleri est indispensable pour nombre de plats, chorba, hrira, soupes, lentilles ou simplement cuisiné à la viande d'agneau en sauce blanche, un régal sur la table de l'iftar.







# ACCUSÉ levez-vous !



PROFANATION DE CIMETIÈRE

## Arrestation d'un... "fantôme" (1<sup>re</sup> partie)

*Le petit Fouad, âgé d'à peine cinq ans, fait partie de ces enfants dont la curiosité est si vivace que très souvent il met ses parents dans la gêne avec ses questions inattendues et déconcertantes.*

PAR KAMEL AZIOUALI

**C'**est ainsi qu'un matin, alors qu'il accompagnait sa mère au marché du quartier, à Boumerdès, pour faire des emplettes, il lui demanda en pointant le doigt vers un mur d'enceinte :

- Comment m'as-tu dit que cet endroit s'appelait, mère ?

- Un cimetière... C'est là que se reposent les morts. Mais ici, c'est un peu spécial, c'est un cimetière chrétien.

- Un cimetière chrétien ?

- Un cimetière pour des gens qui ont une religion différente de la nôtre.

- Ce n'est pas un endroit où dorment les policiers ?

- Un endroit où dorment les policiers ? Mais qu'est-ce que tu racontes mon fils ? Tu dis n'importe quoi, là, Fouad... Il faut faire attention, sinon, les gens vont dire que tu es fou.

- Non, je ne suis pas fou et je ne dis pas n'importe quoi... C'est la cinquième fois que je vois un policier sortir du cimetière...

- Un policier qui sort du cimetière ?

- Oui... regarde, le voilà ; il est en train d'arranger sa chemise qu'il fait entrer dans son pantalon.

La mère suit son regard et soulève ses sourcils sous l'effet de l'étonnement.

- Oui, tu as raison... Il s'en va tout en arrangeant ses vêtements. Voilà qui est curieux. Un policier qui sort d'un cimetière tout en donnant l'air d'y avoir passé la nuit.

La mère du gamin en parla à une amie et celle-ci en fit part à son tour à son mari et le lendemain, dès 9h, ce fut une dizaine de personnes au moins qui s'étaient mises à guetter l'apparition du policier du cimetière chrétien de Boumerdès.

Celui-ci apparut enfin entre deux caveaux, vers 9h30. Il arrangea ses cheveux avec un petit peigne, franchit la grille du cimetière et s'en alla en sifflotant sans remarquer que des gens étaient en train de le regarder, certains avec amusement et d'autres avec une main sur la poitrine comme pour empêcher leur cœur de battre plus fort que de raison. Tous suivirent le policier du regard et celui-ci au bout d'un



moment se mêla à la foule qui ne tarda pas à l'absorber et à le faire disparaître. Et les dix personnes qui étaient là s'étaient mises à commenter ce qu'elles venaient de voir sous le regard fier et satisfait du petit Fouad qui avait été le premier à découvrir l'existence de ce "phénomène".

- A mon avis, ce n'est pas un être vivant, fit un vieil homme. C'est un mort que nous venons de voir. Il n'existe pas en réalité. Ce n'est pas un être de chair, d'os et de sang... mais une émanation, un ensemble de gaz différents... Il faut sacrifier un mouton à l'intérieur du cimetière.

- A mon avis, c'est un fantôme, ajouta une jeune dame... Comme la vie lui manque parce qu'il n'a pas vécu suffisamment longtemps pour en avoir marre d'elle, il sort de sa tombe de temps en temps pour se mêler aux vivants.

- Et pourquoi sort-t-il d'un cimetière chrétien ? demanda un quadragénaire. Je l'ai bien vu ce type, il nous ressemble, il a le teint des Algériens, il n'est pas Français, parce que ici ce sont surtout des Français qui sont enterrés...

- C'est peut-être un Algérien chrétien, hasarda quelqu'un d'autre. Il a été enterré dans un cimetière musulman puis, je ne sais pas comment, il s'est retrouvé dans le cimetière des chrétiens.

La discussion aurait pu durer des heures et des heures et bien des questions métaphysiques auraient pu être abordées par des gens heureux qu'il se

passé enfin quelque chose dans l'immense monotonie de leur existence. Mais fort heureusement, un véhicule 4x4 de la Sûreté nationale s'arrêta devant ce qui avait tout l'air d'être un attroupement non autorisé par la wilaya. Un policier en descendit pour s'enquérir des raisons de ce petit rassemblement sur la voie publique et la mère du petit Fouad lui répondit :

- Ah ! vous avez bien fait de venir, khouya... on pensait justement venir vous voir pour vous mettre au courant de ce qui se passe dans ce cimetière.

- Il se passe quelque chose au cimetière ?

- Et comment ! Tous les matins il y a un homme qui en sort.

Et Fouad d'ajouter fièrement :

- C'est moi qui l'ai vu le premier ! Il est habillé comme toi !

Le policier écarquilla les yeux, il regarda l'enfant puis sa mère. Celle-ci poursuivit :

- Oui, c'est vrai. Tous les matins, il y a un homme qui sort du cimetière. Il est habillé en policier.

- Tous les matins ? Habillé en policier ? Mais c'est quoi cette histoire ?

- Ce n'est pas une histoire, khouya, fit le vieil homme qui avait évoqué la nécessité de sacrifier un mouton à l'intérieur du cimetière.

- Et à quoi ressemble-t-il ? A un être humain vivant ou à un rouhani (fantôme) ? demanda le policier qui était si inquiet qu'un des trois autres policiers qui se trouvait dans le 4x4 descendit à son tour pour entendre ce qui avait tout

l'air d'effrayer son collègue.

- C'est quelqu'un qui te ressemble en tous points, mon fils, lui lança la vieille dame.

- Il me ressemble ?

- Oui. Il porte la même tenue d'agent de police, exactement comme la tienne.

- Un fantôme avec une tenue de policier ! s'exclama le policier.

- Ah ! mon fils, ne me fais pas dire ce que je n'ai pas dit. Il s'agit d'un homme qui sort du cimetière avec une tenue de policier. Mais à mon avis, il ne s'agit pas d'un fantôme mais d'un béni Adam tout ce qu'il y a de plus vivant.

Le second policier demanda au premier ce qui se passait et celui-ci lui répondit :

- Il paraît que tous les matins, il y a un policier qui sort du cimetière.

- C'est toujours le même ou il s'agit de ...de ...personnes différentes ?

Là, personne n'avait pu répondre parce que pour tous ceux qui étaient là, c'était la première fois qu'ils voyaient le phénomène.

La mère interrogea son fils :

- Tu as entendu la question du policier, Fouad ? C'est la même personne qui sort à chaque fois du cimetière ou des personnes différentes ?

- C'est toujours le même homme, maman.

Puis la mère, répondit au policier :

- Voilà, khouya, tu as entendu... Il s'agit à chaque fois de la même personne.

Les deux policiers se regardèrent et le premier dit :

- Là, je ne comprends plus rien, Vous me dites tous que vous avez vu un homme habillé en policier sortant du cimetière et quand je pose une question sur un détail précis, c'est un gosse de quatre ou cinq ans qui me répond. Ce n'est pas sérieux. J'ai envie de vous emmener tous au poste pour tirer tout cela au clair.

- Moi, je suis d'accord pour venir au poste, khouya, fit la mère du petit Fouad... parce que ce qui se passe m'inquiète beaucoup... C'est par là que je passe tous les jours pour me rendre au marché et à mon travail...

- Et pourquoi c'est le petit qui répond à mes questions ?

- Parce que c'est lui qui a remarqué ce phénomène plusieurs fois et il ne m'en a parlé qu'hier. Moi, ce type qui sort du cimetière je l'ai vu hier, de dos et aujourd'hui, je l'ai vu de face. Tous ceux qui sont là ne l'ont vu qu'aujourd'hui. Il n'y a que mon fils qui l'a vu plusieurs fois. Et s'il ne m'en avait pas parlé, personne n'aurait rien remarqué.

K. A. (à suivre)



FESTIVAL DE MUSIQUE ACTUELLE À GUELMA

# Plus de 15.000 fans du raï à la clôture du festival

*Un concert, malheureusement tronqué, du chanteur de raï Kader Japonais a clôturé, samedi dernier à Guelma, le 8<sup>e</sup> Festival national de musique actuelle devant plus de 15.000 fans, plutôt impétueux, venus de plusieurs communes de la wilaya et des régions voisines.*



PAR ROSA CHAOUI

L'énorme affluence au stade communal Ali-Abdou, de loin la plus forte depuis l'ouverture de ce festival, le 1er juillet dernier, a visiblement pris de court les organisateurs et contrarié le plan destiné à canaliser la foule, obligeant Kader Japonais à abrégé son tour de chant après seulement quatre chansons, rapporte l'APS. Des centaines d'admirateurs de ce

chanteur, dont la réputation est montée en flèche ces dernières années, n'ayant pu trouver place ni dans les gradins de ce petit stade ni autour de la scène ont quelque peu gâché la fête, au grand désappointement des familles qui ont préféré s'éloigner du "grabuge" et suivre, assises sur le terrain en fibre synthétique, la soirée sur les écrans géants dressés pour l'occasion. Le chanteur, qui avait commencé son tour de chant dans une belle ambiance, a

dû s'éclipser après quatre chansons pour, a-t-il expliqué plus tard, "contribuer au rétablissement du calme et éviter que la situation ne déborde", mettant fin ainsi prématurément à une soirée qui promettait pourtant beaucoup au vu du plateau proposé. L'artiste kabyle Taouès Arhab, venue de Tizi-Ouzou, et Si-Kamel, un chanteur de raï-jazz vivant en France, avaient, en effet, donné le ton à la soirée de belle manière en interprétant leurs meilleurs

morceaux, augurant d'une soirée de clôture en apothéose. Il reste malgré tout que cette 8<sup>e</sup> édition du festival de musique actuelle aura conféré, une semaine durant, un climat de fête à l'antique Calama, et aura surtout imposé l'idée qu'une manifestation d'une telle ampleur, destinée presque exclusivement aux jeunes, nécessite un espace plus approprié, plus spacieux. "C'est la première leçon à tirer de ce festival", a dit un jeune spectateur, manifestement dépité par l'interruption du concert de son chanteur préféré.

R. C.

## TISSEMSSILT, FESTIVAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS DE KHEMISTI La troupe Ahlam de Tlemcen primée

La pièce El iêtiraf bil djamil (La gratitude) de la troupe théâtrale Ahlam de Tlemcen a remporté le premier prix du 11<sup>e</sup> Festival régional du théâtre pour enfants, qui s'est achevé samedi soir dans la commune de Khemisti (Tissemsilt). Le prix du meilleur texte est revenu à la troupe Rideau d'or de Mostaganem pour sa pièce Malikat Alhan, alors que le prix de la meilleure mise en scène est attribué à Etoiles de la scène pour sa représentation intitulée Peintre et dessins. Enfin, le prix de la meilleure scénographie a été décerné à la troupe Banadik de Sidi Bel Abbès. Les comédiens Aber Oussama de la troupe Arous El-Bahr (Oran) et Maâzouz Samia de la troupe Ahlam (Tlemcen) ont remporté les prix d'interprétation masculine et féminine. Le prix du jury est revenu à l'association culturelle En-Nour (Médéa) pour sa pièce Le vagabond. Pour rappel, 11 troupes de théâtre venues de plusieurs wilayas du pays, dont Laghouat, Tlemcen, Mostaganem, Médéa, Blida et Oran, ont pris part à cette édition du festival.

PUBLICATION D'UN NOUVEL OUVRAGE DE ADDA CHENTOUF

## Cinéma algérien et guerre de Libération nationale

Cinéma algérien et Guerre de libération nationale est le titre de l'ouvrage que vient de publier Adda Chentouf, chercheur et critique de cinéma. L'auteur a indiqué, samedi soir, en marge de la clôture de la manifestation Journées du cinéma et de la révolution à Tissemsilt, que le livre, réalisé avec le soutien de la maison de la culture Mouloud-Kacem Naït-Belkacem du chef-lieu de wilaya, est l'aboutissement d'une étude réalisée sur la thématique de la Guerre de libération nationale à travers le 7<sup>e</sup> art national. L'ouvrage se veut un outil pour mieux connaître le cinéma national à travers les films dédiés à la Révolution armée. Ce travail sera d'une grande utilité aussi bien pour les jeunes chercheurs qu'aux animateurs des ciné-clubs des établissements de jeunes, appelés à présenter et à animer des débats autour des films nationaux. Par ailleurs, l'auteur a annoncé la prochaine publication d'un dictionnaire du cinéma national qui renfermera des fiches techniques et synopsis de quelque 150 films nationaux produits entre 1962 et 2012. Cette initiative a été faite en collaboration avec la Cinémathèque d'Oran et l'association Adhwa (Lumières).



Pour rappel, la 2<sup>e</sup> édition des Journées du cinéma et de la Révolution, organisée durant six jours à Tissemsilt, a vu la projection d'une série de films révolutionnaires nationaux aussi bien au chef-lieu de wilaya que dans différentes communes. Le cinéaste Lamine Merbah, auteur, entre autres, de Noua et de Beni Bahdel, ainsi que le comédien Benzerrari Hassan ont été honorés à l'occasion de ces journées, marquées également par la mise sur pied

d'exposition d'affiches de films, d'équipements de projection de films ainsi qu'une autre exposition sur la Guerre de libération nationale, retracée par le photographe Rafine Aïssa. Un programme de formation sur le cinéma a également été lancé au profit des personnels chargés du département audiovisuel de la maison de la culture sous la supervision d'Omar Belkacemi, membre de l'Association Ciné plus de Béjaïa.

## FESTIVAL ARABO-AFRICAÏN Tomber de rideau à Tizi-Ouzou

Le rideau est tombé, dimanche dernier, sur la 8<sup>e</sup> édition du Festival culturel de danse folklorique arabo-africain au théâtre régional Kateb-Yacine de la ville de Tizi-Ouzou qui a vibré cinq jours durant sous les pas des danseurs des troupes nationales et étrangères participantes. La cérémonie de clôture, qui a drainé un public nombreux, a été marquée par la présentation d'un spectacle de danses de types chaouie et Hip-Hop, exécutées par une troupe formée dans un atelier pédagogique du Festival, encadré par Mme Merakchi Lynda, danseuse professionnelle du Ballet national algérien. Pour ses belles prestations chorégraphiques, dont il a gratifié le public à l'occasion des festivités célébrant le 51<sup>e</sup> anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, le Ballet national a été récompensé par le wali de Tizi-Ouzou. Le même geste de reconnaissance a été également fait par un représentant de l'Assemblée populaire de wilaya à l'endroit des troupes participantes. En plus d'une formation chorégraphique autrichienne, invitée d'honneur de ce rendez-vous culturel, la 8<sup>e</sup> édition du Festival de danse arabo-africain a vu la participation de plusieurs troupes nationales et 11 autres issues de pays arabes et africains. La troupe autrichienne D'koasara, fondée en 1901, a été distinguée lors de cette cérémonie de clôture, en reconnaissance au soutien apporté par l'Autriche à la lutte armée de libération nationale. Parallèlement aux spectacles de danses, le festival a donné lieu également à plusieurs galas de chants animés par plus de 370 artistes issus des différentes régions du pays, en plus de la présentation de conférences en rapport avec le thème, outre l'organisation d'ateliers pédagogiques de danse.

APS



REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DAIRA DE BORDJ EMIR KHALED

COMMUNE DE TARIK IBN ZYAD

N° : Identification fiscale : 098444215124916

AVIS N° 02 D’APPEL D’OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/2013

L’ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE de Tarik Ibn Ziad lance un avis n°02 d’appel d’offre national ouvert pour la réalisation du projet suivant :  
**ACHEVEMENT REALISATION Siège APC TAREK IBN ZIAD 4ème TRANCHE**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès de l’APC “secrétariat général” contre paiement des frais de reproduction 2.000.00 DA.

L’offre doit être accompagnée des pièces administratives suivantes :

**Dossier technique :**  
01-Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale dans le domaine en cours de validité  
02-Copie du registre de commerce dûment légalisée (nouvelle matriculaire)  
03-Extrait du casier judiciaire n°03 (copie originale) du contractant quand il s’agit d’une personne ordinaire et pour le gestionnaire ou PDG de l’entreprise quand il s’agit d’une personne morale (valide)  
04-Certificats de bonne exécution, délivrés par les maîtres d’ouvrages pour des travaux réalisés (domaine travaux publics) portant les montants et les travaux réalisés  
05-Liste du matériel nécessaire pour l’exécution des travaux avec justification (copies cartes grises + assurance + PV de constat du matériel délivré par l’huissier de justice dûment certifiées)  
06-La liste des moyens humains (cachée et signée par le soumissionnaire et visée par la CNAS) diplômes pour les techniciens et ingénieurs dans tous les secteurs, certificat d’aptitude pour les artisans, attestation de travail pour les manœuvres ordinaires et attestation pour le gestionnaire des travaux accompagnés du bordereau des travailleurs assurés dûment visée par la CNAS  
07-Copie légalisée de l’extrait de rôle moins de trois mois portant tout impôts et taxes au nom de contractant de sa résidence et siège social  
08-Copie de l’attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) actualisée (légalisée)

09-Planning d’exécution des travaux arrêtés en chiffres et en lettres, signé, cacheté par le contractant  
10-Copie légalisée du certificat de dépôt juridique au compte de la société de l’année 2012 quand il s’agit d’une société commerciale datée d’une personne morale incluse à la loi algérienne  
11-Copie légalisée des bilans financiers des années 2010/2011/2012 visée par un comptable agréé ou commissaire aux comptes signée, datée et cachetée  
12-Le cahier des clauses administratives générales, cahier des directives commus, cahier des directives spéciales signé, daté et cacheté par le contractant  
13-Déclaration de probité remplie, signée par le contractant  
14-Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée, cachetée par le contractant  
15-Numéro d’identification fiscale (NIF) des contractants algériens y compris les étrangers ayant participé antérieurement en Algérie  
16-Directives des contractants signées, datées, cachetées par le contractant  
17-Copie légalisée du statut pour les sociétés  
18-Quittance de paiement des frais de reproduction du cahier de charges du projet

**Dossier financier :**  
1-Lettre de soumission signée, datée, cachetée par le contractant  
2-Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres  
3-Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté

Le dossier technique et le dossier financier doivent être mis dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant mention : **“offre technique”** et **“offre financière”** le tout sera mis dans une enveloppe anonyme adressée à M . le Président de l’APC de Tarik Ibn Ziad avec mention suivante : Avis d’appel d’offre national ouvert “A ne pas ouvrir” avec indication du projet :  
**-ACHEVEMENT REALISATION SIEGE APC TAREK IBN ZIAD 4ème TRANCHE**  
La date limite du dépôt de l’offre est fixée à 21 jours à compter de la première date d’apparition du présent avis d’appel dans les journaux nationaux ou BOMOP.  
L’ouverture des plis aura lieu à 14 heures au siège de l’APC du dernier jour d’expiration du délai au cas où si ce jour sera férié ou de repos légal, l’ouverture aura lieu le jour suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 1922 | Mercredi 10 juillet 2013 - ANEP - 530 031

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE L’URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE BOUIRA

N° : Immatriculation fiscal : 098110019102735

AVIS

D’INFRUCTUOSTÉ

Conformément aux dispositions de l’article 44 du décret présidentiel n°10/236 du 10/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l’Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Bouira informe l’ensemble des soumissionnaires ayant participé à l’avis d’appel d’offre national ouvert n°04/DUC/2013 relatif à l’étude d’aménagement et d’urbanisme (PDAU) et (POS) et étude géotechnique spécifiques (générales et sismiques) projet : reprise des études de POS (U2 BOUIRA, U1 Sour El-Ghozlane, UF1 Sour El-Ghozlane, UF2 Sour El-Ghozlane). Paru dans le quotidien *Midi Libre* du 04/04/2013 et الشور السياسي du 04/04/2013.

| PROJET                                                                                                                                                                                                               | OBSERVATION | MOTIF                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
| Etude d’aménagement et d’urbanisme (PDAU) et étude géotechnique spécifiques (générales et sismiques) projet : reprise des études de POS (U2 BOUIRA, U1 Sour El-Ghozlane, UF1 Sour El-Ghozlane, UF2 Sour El-Ghozlane) | INFRUCTUEUX | Aucune offre n’est pré-qualifiée |

Tout soumissionnaire qui conteste cette décision peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LA DIRECTRICE

Midi Libre N° 1922 | Mercredi 10 juillet 2013 - ANEP - 529 986

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L’ENVIRONNEMENT

Intitulé de l’opération : Réalisation et équipement d’un parc citoyen à Bouhraoua (Ghardaïa)

Numéro d’opération : NK5.352.9.262.147.12.04

Projet : Réalisation d’un parc citoyen de Ghardaïa en cinq lots

NIF : 000347019004744

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL

RESTREINT N°05/2013

La Direction de l’Environnement de la wilaya de Ghardaia lance un avis d’appel d’offres national restreint pour : **Réalisation d’un parc citoyen de Ghardaïa en cinq lots** les soumissionnaires intéressés qui sont qualifiés et ayant réalisé au moins un projet similaire selon l’article 01 du cahier des charges peuvent retirer contre le paiement d’un montant non remboursable de 1500 DA versé au trésorier de la wilaya de Ghardaia auprès de la Direction de l’environnement sise à la cité de Science Noumérat - Ghardaia.  
**Lot n°04 est spécial pour les micro-entreprises et les autres entreprises n’ont pas le droit de soumissionner à ce lot**  
**\*Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots sauf lot n°04, mais ils ne peuvent bénéficier que de deux lots au maximum**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir les pièces réglementaires suivantes légalisées :

**L’offre technique est constituée de :**

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée
- Offre technique proprement dite composée de :
  - a-Règlement de l’appel d’offres dûment paraphé et signé
  - b-Cahier des prescriptions spéciales CPS paraphé et signé
  - c-Note technique reprenant la méthodologie du travail à adopter, par rapport au délai des travaux
  - d-Délais et planning prévisionnels des travaux
  - e-Liste des moyens humains à déployer pour le projet avec diplômes pour les cadres et l’affiliation à l’assurance sociale (copie légalisée)
  - f-Liste des moyens matériels est corroborée par des photocopies des cartes grises pour le matériel roulant factures d’achats pour le matériel non roulant contrat de location ou PV de huissier valable de durée d’une (01) année) (copie légalisée)
- Cahier des charges signé et paraphé sur toutes les pages
- Registre de commerce (copie légalisée)
- Statut de l’entreprise éventuel (pour les personnes morales (copie légalisée)
- Carte de qualification professionnelles selon chaque lot :

**Lot N° 01 : catégorie 02 et plus en bâtiment activité principale ou secondaire**  
**Lot N°02 : catégorie 02 et plus en travaux publics activité principale ou secondaire**  
**Lot N°03 : catégorie 02 et plus en bâtiment ou hydraulique activité principale**  
**Lot N°04 : catégorie 02 et plus en bâtiment activité principale ou secondaire**  
**Lot N°05 catégorie 02 et plus en bâtiment activité principale ou secondaire avec article espace vert activité principale** mentionnée dans le **registre de commerce** (copie légalisée)

- Attestation de mise à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH) en cours de validité (copie légalisée)
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier (copie légalisée)
- Carte d’immatriculation fiscale (copie légalisée)
- Extrait du casier judiciaire du signataire du dossier datant de moins de 03 mois (copie légalisée)
- Les bilans comptables certifiés des année 2010, 2011, 2012 (copie légalisée)
- Références professionnelles (copie légalisée)
- Attestation bancaire de solvabilité (copie légalisée)
- Déclaration de probité remplie et signée
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les personnes morales) de l’année 2012

**L’offre financière est constituée de :**

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé (en chiffre et en lettres)
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé

Les soumissions doivent être déposées à l’adresse suivante :

DIRECTION DE L’ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE GHARDAIA

Cité de Sciences-Noumérat commune de Bounoura

L’enveloppe extérieure doit être anonyme et portera la mention suivante :  
**Réalisation d’un parc citoyen de Ghardaïa en cinq lots**  
**SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

Les deux enveloppes intérieures doivent être séparées l’une portera sur l’offre technique et l’autre sur l’offre financière.

La date de dépôt des offres est fixée au 21ème jour de la durée de préparation des offres qui prend effet à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l’un des quotidiens nationaux avant 12h00.  
Et si cette date coïncide avec un jour férié, le dépôt s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit.  
La validité des offres est égale à celle de la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

L’ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour même de la date de dépôt des offres au siège de Direction de l’environnement à 14h30

Midi Libre N° 1922 | Mercredi 10 juillet 2013 - ANEP - 530 034



COUPE DU MONDE MILITAIRE, ALGÉRIE-IRAK EN QUARTS DE FINALE

# Les Verts veulent rester sur leur lancée



**La sélection algérienne militaire qui est montée crescendo dans cette Coupe du monde militaire à Azerbaïdjan, en assurant même la première place de groupe B, affrontera aujourd'hui l'Irak en quarts de finale avec la ferme intention de rester sur sa lancée.**

PAR MOURAD SALHI

Grâce notamment à sa belle victoire, acquise lundi face à la France, l'Algérie s'est assurée la première place du groupe. Deux victoires contre, respectivement, le Kenya (3-1) et la France (4-1) et un match nul contre Bahreïn (0-0), ont permis aux Algériens de se qualifier haut la main pour le prochain tour. Les Verts qui ont étrillé leurs homologues français sur le score sans appel de quatre buts à un, lors de la troisième jour-

née de ce rendez-vous mondial, annoncent la couleur. L'entame de la dernière rencontre de ce tour était en faveur des coéquipiers de Aymen Madi qui ont dominé les débats de bout en bout. Les Bleus ont été mis à rude épreuve par les Algériens. Ils n'ont même pas pu sortir de leur moitié du terrain pendant quelques temps. Malgré cette domination, les Verts n'arrivent pas à ouvrir le score. Il a fallu attendre les vingt premières minutes pour que les Algériens concrétisent l'une des nombreuses occasions. L'ouverture du score fut l'œuvre de Amroun à la 22<sup>e</sup> minute de jeu. Le bon travail a été fait par Berchiche qui s'est débarrassé de deux défenseurs et sert idéalement Amroun qui, d'un joli tir, parvient à mettre le cuir dans les filets des Bleus. Les autres buts ont été marqués par Madi (32<sup>e</sup>) et un doublé signé El Ogbi en seconde mi-temps. « *Le dernier match des poules face à la France ne fut pas facile pour nous. Malgré cette large victoire je dois dire que les joueurs n'ont pas eu la mission facile. N'empêche, je peux dire que cette victoire est historique contre la France. L'essentiel*

*a été fait, les militaires algériens ont réussi à gérer cette première étape comme il se doit. Maintenant il fait penser aux prochains tours qui seront encore plus difficiles* », a indiqué l'entraîneur national Abderahmene Mehdaoui. La seule chose qui n'était pas du tout du goût des Algériens reste l'exclusion du milieu de terrain offensif, El Ogbi qui a reçu un deuxième carton. Ce qui veut dire qu'il ne sera pas présent lors du match d'aujourd'hui face à l'Irak. Un coup dur pour le sélectionneur national Mehdaoui qui comptait beaucoup sur l'expérience de ce jeune mais expérimenté joueur. Par ailleurs, le match d'aujourd'hui contre l'Irak sera une toute autre paire de manches. Les Algériens doivent éviter tout excès de confiance et prendre très au sérieux leur adversaire du jour. L'Irak qui a terminé la phase des poules à la deuxième place, fera de son mieux pour ne pas s'arrêter en si bon chemin. Cela importe peu pour les Algériens qui sont décidés à aller le plus loin possible dans cette joute mondiale militaire très importante. **M. S.**

CHAMPIONNATS DE LIGUES 1 ET 2

## Sept clubs interdits de recrutement

Sept clubs des deux championnats professionnels de Ligue 1 et 2 sont interdits de recrutement au cours de l'actuelle période des transferts d'été qui se poursuit jusqu'à la fin de ce mois, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les clubs concernés sont Le CAB Bordj Bou-Arredj, le MC Oran (Ligue 1), l'O Médéa, l'AS Khroub, l'USM Annaba, le MSP Batna, et l'ES Mostaganem (Ligue 2). La levée de cette interdiction n'interviendra qu'après règlement de leurs situations financières envers leurs joueurs respectifs, et ce, "dans les meilleurs délais avant les poursuites par la commission de discipline", avertit l'instance footballistique. Plusieurs joueurs ont recouru à la FAF pour réclamer la régularisation de leurs situations financières par leurs clubs respectifs. Certains d'entre eux affirment

même n'avoir pas touché leurs salaires depuis plusieurs mois. Cette situation a poussé le bureau fédéral réuni lundi au centre technique de Sidi Moussa (Alger) à déplorer le fait que "les clubs continuent à s'endetter malgré leurs faibles ressources financières".

### 68 joueurs libérés par la CRL

Soixante-huit (68) joueurs des deux ligues professionnelles 1 et 2 ont obtenu leur libération sur décision de la chambre de résolution des litiges (CRL) "pour juste cause", a indiqué mardi la Fédération algérienne de football sur son site officiel. La CRL qui a traité pas moins de cent huit (108) dossiers (52 de Ligue 1 et 56 de Ligue 2), a néanmoins donné une suite défavorable au restant des plaintes (40), ajoute la même source. Les règlements entrés en vigueur depuis l'instauration du professionnalisme dans le football algé-

rien, soit depuis la saison 2010-2011, permettent aux joueurs de solliciter la CRL pour la résiliation de leurs contrats avec leurs clubs respectifs s'ils ne perçoivent pas leurs salaires pendant plus de trois mois. Le bureau fédéral, réuni lundi au centre technique de Sidi Moussa (Alger), a qualifié de "préoccupant", le bilan de la CRL, déplorant le fait que les clubs "continuent à s'endetter malgré leurs faibles ressources financières". L'instance fédérale a appelé, en outre, les responsables des clubs en question à "maîtriser correctement leur masse salariale et de stabiliser les salaires des joueurs dans des proportions acceptables". Elle a également recommandé à la Ligue du football professionnel (LFP) "de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour le respect par les clubs et les joueurs des décisions de la CRL". **APS**

ATHLÉTISME-CHAMPIONNATS  
DU MONDE CADETS

## Placer quatre à cinq athlètes en finale

L'Algérie participera avec 24 athlètes dont huit filles aux Championnats du monde d'athlétisme cadets prévus du 10 au 14 juillet à Donetsk (Ukraine), avec l'objectif de placer quatre à cinq athlètes en finale, a indiqué lundi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "C'est difficile de faire des pronostics pour les catégories de jeunes, contrairement aux seniors. D'abord, il y a la problématique des dates de naissance des athlètes que certains pays ne respectent malheureusement pas, en plus nous ne connaissons pas le niveau réel des athlètes des autres pays. Je pense que réaliser des minima est déjà une bonne performance pour les jeunes athlètes algériens et pour nous." a déclaré à l'APS le président de la FAA Amar Bouras. "Au delà des résultats, les Championnats du monde de Donetsk sont une bonne occasion pour nos athlètes pour s'aguerrir et découvrir la compétition mondiale avant d'aborder à l'avenir les compétitions dans les catégories junior et senior. Notre objectif est de placer quatre à cinq athlètes en finale" a-t-il ajouté. Présidé par Abdelhakim Dib, membre du BF de la FAA, la délégation algérienne a rallié samedi dernier la ville de Donetsk via Istanbul. Les cadets algériens avaient dominé les championnats arabes de la catégorie en juin dernier au Caire (Egypte). Pour le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, les athlètes algériens bénéficient d'un long processus de formation que son instance a initié avec l'objectif de former l'élite nationale dans les années à venir. "La fédération algérienne prend en charge la formation de ces jeunes athlètes ainsi que leurs entraîneurs pour arriver à sortir une bonne élite sur tous les plans dans les prochaines années" a souligné le premier responsable de la FAA.

EL JADIDA, MAROC

## Abdelhak Benchikha nouvel entraîneur



L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Abdelhak Benchikha a été engagé pour une saison renouvelable par Difaâ Hassani d'El Jadida (DHJ, D1 marocaine), a annoncé le club sur son site officiel. Benchikha qui a un riche palmarès pour avoir entraîné plusieurs équipes algériennes et arabes dont le MC Alger, le CR Belouizdad (Algérie) et le Club Africain et Espérance de Zarzis (Tunisie) ainsi que Umm Salal (Qatar) remplace le technicien marocain Jawad Milani, engagé par l'AS FAR de Rabat. C'est sa première expérience à la direction technique d'une formation marocaine, relève-t-on. Le DHJ s'était classé 9<sup>e</sup> (35 points) au classement général du championnat du Maroc 2012-2013, remporté par le Raja Casablanca.





Offres d'emplois

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Référence : Emploipartner-1406</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li><li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li><li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li></ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li><li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li><li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li><li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li><li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li><li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li><li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li><li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li><li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li><li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li><li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li><li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li><li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li><li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li><li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li><li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li><li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li><li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li><li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li><li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li><li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li><li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li><li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li><li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li><li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li><li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li><li>Met en place un réseau de distribution</li><li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li><li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li><li>Développe et suit les grands comptes</li><li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li><li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li><li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li><li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li><li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li><li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li><li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li><li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li><li>10 ans d'expérience</li><li>Sens de communication</li><li>Capacité de négociation et de persuasion</li><li>Force de persuasion</li><li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li><li>Compétences managériales</li><li>Sens de l'analyse</li><li>Raisonnement inductif et déductif</li><li>Doté d'esprit positif et créatif</li><li>Focalisé sur les résultats</li><li>grande résistance à la pression</li><li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li><li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li><li>Discrétion élevée et intégrité morale</li></ul> | <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li></ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Kouba</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li><li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li><li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li><li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li><li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li><li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li><li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li><li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li><li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li><li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li><li>Gérer les réclamations clients.</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li><li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li></ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li><li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li><li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li><li>Montage et mise en forme du processus HSE</li><li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li><li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li><li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li><li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li><li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li><li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et</li></ul> | <p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Expérience minimale 02 ans</li><li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li><li>Dynamique</li><li>disponible</li></ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:</li><li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li><li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li><li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li><li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li><li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li><li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li><li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li><li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li><li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li><li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li></ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li><li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li><li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li><li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li><li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li><li>Maitrise parfaite de l'outil informatique</li><li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li><li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li><li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li></ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Comment répondre à nos annonces**

**Si l’une de nos offres d’emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210  
Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine  
SOCIETE EURL “PPG ALGERIE Peintures et revêtements”  
CAPITAL DE 145.000.000 DA  
SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Munich, Dar El Beida » ALGER

**DEPÔT D’UN PROCES-VERBAL  
DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012**

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :

**-1<sup>re</sup> RESOLUTION :**  
-La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :

**ARTICLE n° 06 :**  
En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée  
Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :

**ARTICLE N°07 : Capital**  
Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique **PPG HOLD- CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.**

**ARTICLE N°15 : Gérant**  
Le mandat de **M. Yves Lionel Morenval** en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION :**  
Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :  
-406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage  
-407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics  
Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué

**Pour avis le notaire**

**Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12**

**ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
DE MAITRE TENKHI LILA  
NOTAIRE A TAZMALT  
WILAYA DE BEJAIA**

**NANTISSEMENT**

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 **M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

**Pour avis le notaire**

**Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre- 368/12**

**ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
DE MAITRE TENKHI LILA  
NOTAIRE A TAZMALT  
WILAYA DE BEJAIA**

**NANTISSEMENT**

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 **M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaia effectué.

**Pour avis le notaire**

**Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12**

**MIDI**  
Quotidien national d'information



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com  
Publié : Tél./Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com



Cuisine

Aubergines farcies  
aux épinards

**Ingrédients**  
1 kg d'aubergine  
2 pommes de terre  
1 bouquet d'épinard  
1 c. à soupe de concentré de tomate  
2 c. à soupe d'huile  
4 gousses d'ail écrasé  
Fromage râpé  
Huile pour friture  
Poivre noir  
Sel  
Sauce tomate



**Préparation**  
Eplucher et couper les aubergines en longueur, saupoudrer de gros sel, laisser pendant 1h, rincer puis égoutter. Faire frire les aubergines, égoutter une deuxième fois. Faire bouillir la pomme de terre avec un peu de sel, égouttez-la puis écrasez-la. Faire bouillir les épinards puis les essorer. Faire revenir les épinards, l'ail écrasé, le concentré de tomate, le sel, le poivre noir et l'huile, laisser cuire jusqu'à évaporation totale. Mélanger la pomme de terre et les épinards. Mettre chaque tranche d'aubergine un peu de farce puis enrouler. Disposer les aubergines farcies, arroser avec la sauce tomate, saupoudrer de fromage râpé puis enfourner. Remarque : Saler les aubergines permet d'éviter qu'elles n'absorbent trop d'huile lorsqu'on les fait frire.

Crème glacée,  
abricot-chocolat

**Ingrédients**  
500 g d'abricots  
160 g de sucre en poudre  
1 citron  
2 blancs d'oeufs  
20 cl de crème fraîche  
75 g de copeaux de chocolat

**Préparation**  
Laver, ouvrir et dénoyauter les abricots. Les mettre dans une casserole avec 80 g de sucre et 20 cl d'eau, puis les faire cuire 10 minutes à couvert sur feu

doux. Laisser tiédir. Passer le contenu de la casserole au mixeur avec le jus du citron, puis laisser complètement refroidir la purée obtenue. Batre les blancs d'oeufs en neige très ferme, puis leur incorporer le reste de sucre, en continuant à fouetter pour les meringuer. Fouetter la crème fraîche bien froide en chantilly. L'incorporer délicatement aux blancs d'oeufs, ajouter la purée d'abricots, puis les copeaux de chocolat. Verser dans un bac à glace et mettre au congélateur pendant 2 heures minimum.

ACHETER SON PARFUM  
Un guide pour bien le choisir

Depuis toujours le parfum représente la personnalité de celui qui le porte, c'est pour cela qu'il est important de bien le choisir et trouver celui qui vous ressemble. Voici quelques critères à prendre en considération.

**A quel moment de journée acheter son parfum**  
De préférence en matinée; le lieu n'a pas eu le temps d'être envahi par les parfums et les odeurs des restaurants. Vaporiser le parfum sur un carton puis sur votre peau si l'odeur vous plaît. Directement de la bouteille, vous ne percevrez que les odeurs d'alcool. Testez au maximum trois ou autres parfums: au-delà, difficile de saisir les différences entre les arômes. Si vous souhaitez vous rafraîchir le nez entre les essais, prenez le temps de prendre une bonne bouffée d'air à l'extérieur. Et puis, lorsque vous avez un coup de coeur, laissez le parfum «mûrir» sur votre peau et attendez de le sentir après cinq minute, trente minutes et quelques heures.

**10 vérités à propos du parfum**  
- C'est normal de ne pas sentir son parfum après l'avoir mis.  
- C'est dans les plis et les endroits chauds du corps qu'il faut se parfumer: nuque,



creux des bras, décolleté, poignets, cou.  
- Ne vaporisez pas à moins de 20 centimètres de la peau.  
- Pour une odeur plus profonde, complétez avec la lotion pour le corps.  
- Le parfum doit être perceptible dans les rapports de proximité (moins de 50 cm). On vous sent de loin ? C'est trop !  
- L'odeur d'un parfum change selon le climat. Il dégage plus en été.

L'eau de toilette convient bien aux vêtements, l'eau de parfum à la peau.  
- Il ne faut pas frotter le parfum sur la peau; cela en perturbe certaines notes.  
- Le parfum doit être conservé à l'abri de la chaleur et de la lumière. Idéalement, dans son emballage.  
- Les changements hormonaux, tels la grossesse ou la ménopause, peuvent perturber votre perception de votre parfum.

CONSEILS PRATIQUES

### Un sac à main bien entretenu

Trop souvent, notre sac à main est un véritable fouillis. On y trimbale toute sorte de chose, mouchoir, maquillage, paperasse, clés, lunettes. Voilà quelques conseils pour y mettre un peu d'ordre afin de rehausser sa valeur esthétique et doubler son efficacité!

Vous aimez avoir avec vous certains essentiels (liquide pour verres de contact, parfum, miroir, brosse, etc.). Achetez-les dans des petits formats. Mieux encore, servez-vous des échantillons gratuits qu'on vous remet parfois. Rappelez-vous aussi que moins votre sac à main est gros, moins il y aura de fouillis. Vous serez moins tentée d'y enfouir divers objets... inutiles!

**Un bref nettoyage chaque soir :**  
Faites un ménage superficiel en rentrant à la maison après les courses ou le boulot. Jetez les vieux kleenex, les déchets divers, les bouts de papier dont vous n'avez plus

besoin, classez ce qui est important et qui nécessite pas d'être trimbalé dans le sac, placez les papiers et les factures dans un classeur.

**Un grand ménage une fois par semaine :**  
Établissez une routine: videz complètement votre sac à main pendant que vous écoutez une de vos émissions favorites. On vide alors pour mieux remplir. Vous avez gardé une carte d'affaires: pour ne pas la perdre, placez-la dans votre porte-document. Chaque chose à sa place. Des sous glissent souvent au fond de votre sac, ramassez-les. Profitez-en pour nettoyer l'extérieur de votre sac à main aussi. S'il est en toile, vous pouvez le mettre dans la laveuse ou le laver à la main. S'il est en cuir, du savon de Marseille peut venir à bout des tâches en douceur.

### Trucs et astuces

|                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réaliser de belles frites</b>                                                                                                                                    | <b>Démouler les flans</b>                                                                                                                                                        | <b>Faire un caramel express</b>                                                                                                                                            | <b>Réchauffer les pâtes</b>                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                  |
| Après avoir placé vos pommes frites dans votre friteuse, sortez-les lorsqu'elles commencent à dorer. Attendez qu'elles refroidissent et replongez-les dans l'huile. | Laissez-les refroidir avant de les placer deux heures au réfrigérateur. Passez ensuite délicatement la lame d'un couteau entre le flan et la paroi du ramequin pour le décoller. | Mettez les morceaux de sucre dans un bol et imbitez les d'eau. Laissez les chauffer 3 minutes au micro-onde. Vous obtiendrez ainsi un caramel parfait en un rien de temps. | Pour réchauffer vos pâtes en quelques instants, plongez les dans une eau bouillante avant de les servir. De cette manière, vos pâtes ne colleront pas et vous gagnerez du temps. |



Mots Fléchés N°1670

Grid of crossword clues and answers. Clues include: embrouillerai, résider, statufié, encoire, brama, puissantes, soustrait, bloque-pont, sorcelerie, lutte, déchirer, exploits sportifs, en tenue d'Eye, porteur, vole urbaine, stagner, arme de poisson, note de olé, pouffera, hardes, débris, déguisement, dévins, démeraire, atome, signe de portée, parodie, déquer, nropt, se laisse tomber (s'), ourlets, passa tout près, argile rouge, échouais, fils de lars, rien, dégré musical, petit naupé, absurde la part de phacou, classé, emploi théâtral, unités de scolarité, fruit à huile, verdetta, réinstal, les (te) beaux naupéons, note de fin, terre femme, corps céleste, feras le fier, métal de battée, petits parasites, habitudes, saorées, voles d'accès, trañas, sas, ennuiera, mauvaise odeur, délassé, sainte de l'agenda, flite, garrotter, arène de catcheur, concorde, traas, souhakes, union eu, ropenne, art du papier plié, bradone, posture de qoqa, discours inutile, étoile de mer.

SUDOKU N°1669 SOLUTION SUDOKU N°1668 SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 |   |   |   |   | 8 |   |   |
|   |   | 4 |   | 2 |   | 1 | 7 |   |
| 1 |   | 5 |   | 7 | 9 |   | 2 | 6 |
|   |   |   | 5 |   |   | 9 |   | 1 |
|   |   |   |   | 9 |   | 6 | 3 | 2 |
|   |   | 9 |   | 4 |   |   |   | 5 |
|   | 4 |   |   |   | 1 |   |   |   |
|   |   | 3 |   | 5 | 7 |   |   |   |
| 5 |   |   |   | 8 |   |   | 6 | 4 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 4 | 9 | 6 | 2 | 7 | 8 | 5 |
| 8 | 5 | 9 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 1 |
| 5 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 6 | 7 | 1 | 2 | 9 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 9 | 2 | 8 | 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 3 | 8 | 2 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 |
| 4 | 9 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 3 | 8 |

■ I ■ D ■ E ■ U ■ S ■ D ■ R  
A L L E G R E S S E ■ E T E  
■ L I B E R T A I R E S ■ C  
R U M I N E R ■ T A P O T A  
■ M I N E R A L E ■ A L E S  
G I T E ■ A N A ■ A T E L E  
■ N E R F ■ G I F L E S ■ R  
F A R ■ A V E N ■ O R ■ F A  
■ T A R S E ■ E C R A S A I  
R I S E T T E ■ A S ■ P I S  
■ O ■ F U I T E S ■ B O N ■  
A N C R E R A S ■ P A R E R  
■ ■ H E U ■ I T A L I E ■ E  
T R A N S I E ■ B A S S I N  
■ U R E E S ■ L A C E ■ N I  
P A G E ■ S A U T E R O N T  
■ D E S S U S ■ T R A V E E  
D E R ■ T E S T E ■ S A ■ N  
■ ■ A R A ■ U R N E ■ L O T  
B R I E F E R ■ T U Y E R E  
■ U T ■ F R A C ■ E S S E S



# La fabrication de ciment participerait au réchauffement climatique

*Produire du ciment relève d'une industrie lourde et complexe, qui consiste à transformer le calcaire et l'argile dans des fours puissants. La chaleur qui en résulte dégage d'importantes quantités de dioxyde de carbone. Le transport et l'extraction de ces matières premières sont également sources de rejet de CO2 dans l'atmosphère. Ce gaz est responsable à lui seul de 75 % de l'effet de serre qui participe au réchauffement climatique. Dans le monde, on estime à un milliard de tonnes le CO2 rejeté par l'industrie du ciment.*

Un besoin important en hydrocarbures pour la fabrication du ciment Le ciment est produit à partir de calcaire et d'argile extraits de carrières. Ces deux roches sont ensuite concassées et mélangées : 80 % de calcaire pour 20 % d'argile environ. Le mélange est chauffé dans un four à 1.450°C pour obtenir du « clinker ». Une fois broyé, le clinker devient le ciment. Pour obtenir cette température, il faut que les flammes atteignent 2.000°C. Or, une telle combustion est rendue possible grâce à des carburants fossiles (essence, kérosène ou diesel), qui génèrent du dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le procédé contribue ainsi à l'effet de serre, et donc au réchauffement climatique.

## Fabrication du ciment

Le transport du calcaire et de l'argile émet du CO2 Le calcaire et l'argile, les ingrédients de base du ciment, sont extraits dans des carrières. Ces sites ne sont pas présents partout sur le territoire. Il est donc nécessaire d'acheminer ces matières premières jusqu'aux usines de ciment. Ce transport se fait essentiellement par camions. Or les poids-lourds contribuent à hauteur de 27 % aux émissions de CO2 des transports en Franc



# L'électricité statique transforme les toiles d'araignées en pièges mouvants

Des chercheurs américains ont montré expérimentalement que les fils des toiles d'araignées pouvaient être littéralement attirés par les insectes, chargés d'électricité statique après avoir volé : un gage d'efficacité supplémentaire pour le piège tendu aux proies par l'arachnide. En volant, le corps des insectes se charge d'électricité statique que ces derniers, comme l'ont montré des études antérieures, utilisent d'ailleurs parfois pour communiquer entre eux. Mais ce phénomène n'a pas que des avantages.

## Le revers de la médaille

Cette électricité a aussi le pouvoir de faire réagir les fils de soie des toiles tendues par les araignées pour attraper leurs proies. C'est ce que viennent de prouver deux scientifiques qui publient leurs travaux dans la revue Scientific Reports. Pour en arriver là, Victor Manuel Ortega-Jimenez et Robert Dudley, du Department of

Integrative Biology de l'Université de Californie à Berkeley, ont opéré dans un environnement isolé des champs électriques et ont fait chuter divers insectes fraîchement tués sur une toile d'araignée recueillie récemment à proximité du laboratoire. Le tout sous l'objectif d'une caméra vidéo à haut débit. Les images montrent que des brins de soie de la toile, en particulier les filaments flexibles disposés en spirale autour du centre de celle-ci, effectuaient une flexion vers tout insecte chargé d'électricité statique. Un déplacement des fils qui peut se faire sur une distance atteignant 2 mm. D'après les chercheurs, ce mouvement "d'attraction" se produit à une vitesse approchant parfois les 2 mètres par seconde, soit près de 7 km/h. Ceci permettrait donc de rendre la toile bien plus efficace pour piéger d'éventuelles proies. Les insectes non chargés électriquement, en revanche, n'ont provoqué aucun mouvement des fils de soie.



## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### APPAREIL PHOTO POLAROID

Inventeur : Edwin Herbert Land-Date : 1948-Lieu : États-Unis

Le premier appareil photo à développement instantané, ou Polaroid, a été inventé par l'Américain Edwin Herbert Land. On dit que la mise en vente de cet appareil se serait produite dans un grand magasin de Boston. Le Polaroid remporta un grand succès jusqu'en 1953





## ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

## LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage  
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

## WALL STREET : L'ARGENT NE DORT JAMAIS



20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

## 3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouailleur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoccupations.

## Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

## TELEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delorme.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



# Daphné Roulier

De retour sur **Canal+** !

*Le mercato  
continue...*

*Pressentie d'abord aux  
commandes de C à vous  
puis à la tête du talk-show  
de France 2, Daphné  
Roulier sera finalement de  
retour sur Canal+ où elle  
animera L'Effet  
Papillon...*

## Olivia Ruiz

**elle dévoile un nouvel extrait  
de son prochain album**

*Olivia Ruiz après  
ses deux premiers  
extraits, My Lomo  
And Me et Je m'en  
fiche a dévoilé le  
troisième extrait de  
son album, Volver.*



## Johnny Depp

**il déçoit avec Lone  
Ranger**

*Johnny Depp, héros de Lone  
Ranger avec Armie Hammer,  
production Disney, a fait un  
démarrage décevant en  
Amérique pour son  
1<sup>er</sup> week-end d'exploitation.*





| Horaires des prières pour Alger et ses environs |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Fajr                                            | 03h47 |
| Dohr                                            | 12h53 |
| Asr                                             | 16h44 |
| Maghreb                                         | 20h09 |
| Icha                                            | 21h51 |

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## COÛT DES CATASTROPHES NATURELLES DANS LE MONDE

### 45 milliards de dollars depuis janvier

Le coût des catastrophes naturelles a atteint environ 45 milliards de dollars au premier semestre au niveau mondial, un chiffre nettement inférieur aux 85 milliards enregistrés lors des dix dernières années, a annoncé mardi le réassureur allemand Munich Re.

Sur ce total, le coût à supporter pour l'ensemble des assureurs a atteint quelque 13 milliards de dollars (environ 10 milliards d'euros) de janvier à fin juin, contre une moyenne de 22 milliards de dollars sur la même période depuis dix ans, précise la même source. Pire catastrophe naturelle du début d'année d'un point de vue financier, les inondations qui ont frappé l'Allemagne et plusieurs pays d'Europe centrale en mai-juin ont entraîné pour plus de 12 milliards d'euros de dégâts (16 milliards de dollars), dont au moins 3 milliards d'euros de dommages assurés (3,9 milliards de dollars). Les tornades qui ont touché l'Etat d'Oklahoma aux Etats-Unis du 18 au 22 mai, ont quant à elles généré des dommages d'un montant total de plus de 3 milliards de dollars, pour un coût d'environ 1,5 milliard d'euros pour les assureurs. Les inondations en Inde et au



Népal, causées par de fortes pluies, ont été la pire catastrophe du point de vue du bilan humain : elles ont coûté la vie à 1.000 personnes. Au total, 460 catastrophes naturelles notables ont été relevées au cours des six premiers mois de l'année, soit au-dessus de la moyenne des dix dernières années (390).

## FESTIVITES DU CINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE

### Chérif Abbas rend hommage aux institutions

Le ministre des Moudjahidine, Chérif Abbas, a rendu hommage, lundi à Alger, aux membres du Comité national de préparation des fêtes nationales et aux institutions et instances qui ont contribué aux festivités de commémoration du 50e anniversaire de l'indépendance, dont les médias publics lourds. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP), de cadres supérieurs de l'Etat et de représentants des organisations de la société civile. Le ministre des Moudjahidine a rendu hommage à cette occasion au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'intérêt particulier accordé à cet événement historique important et aux préparatifs marquant les festivités du 50ème anniversaire de l'indépendance. M. Chérif Abbas a précisé que les expositions "Mémoire et réalisations" qui ont mis en exergue les réalisations accomplies durant 50 ans ont permis aux citoyens de connaître les différentes étapes de la Révolution du peuple algérien

contre le colonialisme et les réalisations accomplies grâce aux efforts et à la détermination des enfants ce pays. Il a souligné les potentialités importantes que recèle l'Algérie et qui ont été mises en exergue lors des expositions des différents secteurs notammencelle de l'ANP. "Suite aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues, l'exposition +Mémoires et réalisations+ du ministère des Moudjahidine a été prolongée de quelques jours afin de permettre aux visiteurs de mieux connaître le passé glorieux du peuple algérien et ses différentes réalisations et innovations depuis l'indépendance", a ajouté le ministre des Moudjahidine. Il a rappelé le rôle important des médias dans la couverture de cet événement pour faire connaître les réalisations de l'Algérie dans différents domaines depuis l'indépendance. M. Chérif Abbas a enfin remercié à cette occasion tous ceux qui ont contribué au succès de cet important événement à travers les différentes régions du pays et en particulier les membres de la communauté nationale à l'étranger.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### Augmentation prochaine du présalaire des apprentis

Les présalaires des apprentis du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels connaîtront une augmentation équivalant à 5 % du Salaire national minimum garanti (SNMG) en vertu d'un projet de décret qui est en cours, a-t-on appris mardi auprès du ministère en charge de ce secteur. "Un projet de décret prévoit le relèvement des présalaires des apprentis, d'une augmentation de 5% du taux du SNMG, soit un présalaire qui passe de 15% à 20 % du SNMG", a-t-on précisé de même source. Le Salaire national minimum garanti (SNMG) est fixé 18.000 DA.

Des projets de décret modifiant les bourses des stagiaires et les présalaires des apprentis "sont en cours d'étude, avec l'accord du Premier ministre", ajoute le ministère. Ces projets prévoient également l'octroi d'une bourse d'équipement aux stagiaires et élèves, tous niveaux confondus. Les présalaires semestriels des apprentis varient, en fonction du niveau de qualification, entre 5.400 DA par semestre pour le niveau de Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 14.400 DA par semestre pour le niveau de technicien supérieur.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 15 morts et 359 blessés en une semaine

Quinze personnes ont trouvé la mort et 359 autres ont été blessées dans 298 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 25 juin au 1er juillet, selon un bilan hebdomadaire de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rendu public lundi. Selon la même source, les wilayas de Sétif et de Biskra ont enregistré le plus grand

nombre d'accidents (15), suivies des wilayas de M'sila et de Tébessa (12). La principale cause de ces accidents reste le facteur humain (94,63%), a indiqué la même source. Pour réduire le nombre d'accidents et éviter les infractions routières, la DGSN a appelé encore une fois les usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance.

## ATTENTAT À LA VOITURE PIÉGÉE

### 53 blessés à Beyrouth

Au total 53 personnes ont été blessées, dans l'explosion d'une voiture piégée dans un parking d'une banlieue du sud de Beyrouth, capitale du Liban, a affirmé une source militaire dans un nouveau bilan. "Selon un bilan définitif, il y a eu 53 blessés, mais seulement 12 sont encore hospitalisés. Deux ont dû subir une opération", a affirmé le ministre libanais de la Santé, Ali Hassan Khalil. "Vers 11h15 (heure locale) un voiture piégée a explosé dans un parking près d'une coopérative commerciale appelée le

Centre de coopération islamique à Bir al-Abed", un fief du mouvement libanais Hezbollah, a précisé cette source faisant état de "10 blessés". La télévision Al-Manar, du mouvement libanais Hezbollah, a annoncé qu'"une voiture piégée a explosé ce matin dans un parking de la banlieue du sud de Beyrouth". Le président libanais, Michel Sleiman et deux anciens Premiers ministres, Najib Maikati et Saad Hariri ont condamné l'attentat. Un précédent bilan faisait état de dix blessés.

## COUPE ARABE DES NATIONS 2013

### La participation de l'Algérie sera tranchée lors de l'AGE de l'UFAFA



La participation de l'Algérie à la prochaine Coupe arabe des nations prévue à la fin de l'année en cours en Arabie Saoudite, sera tranchée lors l'assemblée générale électorale de l'Union arabe (UFAFA) prévue les 14 et 15 juillet, a-t-on appris mardi auprès de la fédération algérienne (FAF). Ayant fait l'impasse sur la première édition, qui s'est disputée en 2012 au même pays, la FAF devrait engager la sélection nationale A', composée de joueurs locaux dans cette compétition arabe, précise la même source. Selon la même source, Taoufik Kourichi, dont la mission avec les A' a pris fin après

le forfait de l'Algérie lors des qualifications au championnat d'Afrique des nations CHAN 2012, devrait mener les coéquipiers de Hicham Belkaroui (USM Harrach) lors de ce rendez-vous, si la décision de la participation algérienne viendrait à être prise. Par ailleurs, Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, est candidat pour un nouveau mandat au comité exécutif de l'UFAFA. Le premier responsable de l'instance fédérale, qui avait été réélu trois fois par le passé, brigue un quatrième mandat de quatre ans au comité exécutif de l'UFAFA, dont il est également le premier vice-président.